

BROCHURE DEPARTEMENTALE COMITE DE JUDO DE VENDEE

SAISON 2021-2022



VENDEE
LE DÉPARTEMENT

Maison des Sports, 202 Boulevard Aristide Briand
85004 LA ROCHE SUR YON Cedex
Tél. : 02.51.44.27.23 - Port. : 06.73.31.27.99
Mail : comite@judovendee.com site : www.judovendee.com



Campanile



LES PARTENAIRES DU COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DE VENDEE



ORGANIGRAMME



COMITE DE JUDO DE VENDEE OLYMPIADE 2020-2024

COMITE DIRECTEUR



Alexandre Christophe
Vice Président
Secrétaire Général



Weber Gérard
Président



Brunet Mélody
Vice Présidente
Trésorière Générale



Charpentier Pierre Jean
Commission Parcours
d'Excellence



Devineau Philippe
Responsables des distinctions
logistique des matériels



Durand Delphine
Logistique /restauration
photos et com réseaux sociaux



Jaunet Chrystel
Logistique /restauration



Pérou Christophe
Commission Sportive



Salle Eric
Commission évènement
/communication

ETD 85 / CHARGÉ DE MISSIONS



Enard Alexandre
Cadre Technique Fédéral
Coordonnateur de l'ETD



Pérou Christophe
Responsable commission sportive



Eriaud Marcel
Responsable des formations
Suivi des clubs en difficultés



Hery Philippe
Responsable administratif de la
commission d'arbitrage



Souchet David
Formateur départemental des
arbitres



Giraudet Pauline
Formateur départemental des
commissaires sportifs



Gauvrit Alexandre
Adjoint commissaires sportifs
Responsable TSI



Guiraud Wilfried
Secrétaire du CORG 85



David Christiane
Responsable du Kendo et
disciplines rattachées



Legris Cyril
Formateur Jujitsu JJB



Baranger Maxime
Responsable commission
judo adapté



Alexandre Christophe
Com culture et éthique sportive
Mécénat/Sponsoring



Pepion Franck
Suivi scolaire SSS E. Herriot



Violleau Thomas
Encadrement
des stages et tournois

ADRESSES UTILES

COMITE DE VENDEE DE JUDO

Adresse : Maison des Sports – B.P. 167 – 202 boulevard Aristide BRIAND

85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Téléphone Répondeur : 02.51.44.27.23

CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL :

Alexandre ENARD

ctfvendee@hotmail.com

06.73.31.27.99

E-Mail : comite@judovendee.com

Site : <http://www.judovendee.com>

Permanences Secrétariat : Le mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

VENDESPACE

Adresse : VENDESPACE

Parc de Beaupuy 85000 Mouilleron le Captif

SECRETARIAT DE LIGUE

Adresse : Stade Municipal du Lac de Maine

Rue Jules Ladoumègue

49000 - ANGERS

Téléphone : 02.41.73.32.55

Télécopie : 02.41.73.87.59

E-Mail : liguejudo.paysdelaloire@gmail.com

Site : www.judo-pdl.fr

CONSEILLER TECHNIQUE
REGIONAL :

Frank VUILLEMINY

(C.T.R.)

frank.vuilleminy@orange.fr

F.F.J.D.A.

Adresse : Institut du Judo

21/25 av. de la Porte de Châtillon

75680 - PARIS Cedex 14

Téléphone : 01.40.52.16.16

Site : www.ffjudo.com

C.D.O.S : Comité Départemental Olympique et Sportif

Adresse : Maison des Sports – B.P. 167 – 202 boulevard Aristide BRIAND

85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Téléphone : 02.51.44.27.27

Fax : 02.51.44.27.10

E-Mail : cdos.vendee@maisonsportsvendee.com

ASSURANCE : SMACL

Le contrat national est souscrit par la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées.

Toute demande doit être adressée :

- à la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées ;
- aux organismes territoriaux, les clubs et associations affiliés.

Les garanties du contrat national d'assurance s'exercent sur une période d'un an qui commence au 1er septembre pour s'achever au 31 août.

Pour toute prise en charge, les clubs et associations affiliés, sont invités à contacter la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées ou les organismes territoriaux délégataires.

Vos interlocuteurs SMACL Assurances :

SMACL Assurances –

Siège social : 141, avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9

Pôle partenariat - tél. : 05 49 32 87 85 mail : ffja@smacl.fr



**PARTENAIRE
OFFICIEL DU
JUDO VENDEEN**



PROTCOLE DE REPRISE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES FFJDA

PRECONISATIONS GENERALES POUR LES COMPETITIONS, ANIMATIONS ET REGROUPEMENTS INTERCLUBS

Afin d'assurer une reprise des activités de compétitions et d'animations, dans le contexte de lutte contre l'épidémie de COVID-19, la FFJDA propose un cadrage des regroupements selon un protocole permettant le respect des mesures barrières.

Champs d'application : Ce protocole s'applique à l'ensemble des manifestations de compétitions, animations, regroupements interclubs, stages, passages de grade.

Quatre principes essentiels doivent régir les organisations :

- 1 - Ajuster les jauges à un nombre adapté aux installations.
- 2 - Réduire les brassages de populations.
- 3 - Casser les chaînes de contamination et Réduire les échanges interindividuels.
- 4 - Assurer la traçabilité et le suivi de cohorte des participants.

1. Ajuster les jauges à un nombre adapté aux installations.

- Chaque organisateur doit s'assurer auprès du propriétaire des locaux, de la faisabilité de la manifestation. Pour cela, la jauge (nombre de personnes présentes en même temps dans les locaux) doit être clairement précisée et régulée.
- L'organisateur doit s'assurer que le nombre de présents permettra une bonne gestion des flux : éviter les croisements, permettre la distanciation d'un mètre entre toutes les personnes statiques à tout moment.

Adaptations possibles : Étaler les manifestations, espacer les pesées, limiter le nombre d'inscrits, limiter le public.

2. Réduire les brassages de populations.

- Dans la mesure du possible, l'organisateur veillera à limiter les importants brassages géographiques.
Les championnats de France feront l'objet d'un protocole spécifique pour chaque événement qui sera publié en amont par la direction des organisations sportives de la DTN ;
- A partir de la catégorie benjamins, les regroupements se feront uniquement par catégories d'âges afin de limiter le mélange des différents types de populations (enfants, adultes, vétérans).

3. Casser les chaînes de contamination et Réduire les échanges interindividuels.

- Le respect des geste barrières, dont le port du masque systématique pour les plus de onze ans (en dehors du temps de pratique), et la distanciation d'un mètre entre chaque acteur doivent être strictement respectés. Seul l'arbitre central, et les judokas en activité sur le tatami sont autorisés à retirer le masque.
- Les organisations doivent respecter les documents de cadrage des mesures sanitaires spécifiques aux animations et compétitions, proposé par la FFJDA, pour chaque niveau d'organisation.
- Les organisations veilleront à réduire les changements de partenaires quand cela s'avère possible. (Exemple : Constituer des groupes restreints, préconiser l'échauffement avec un seul partenaire et issu de son club)

4. Assurer la traçabilité et le suivi de cohorte.

- Les organisateurs doivent veiller à ce que soient identifiés tous les participants et tous les contacts entre les participants : partenaires sans port du masque.

Pour toutes les manifestations officielles, le recours aux inscriptions via l'extranet, l'utilisation du logiciel fédéral de tirage au sort, et la remontée le jour même des résultats via le logiciel de tirage au sort dans l'extranet, sont obligatoires.



LES COMPETITIONS OFFICIELLES

RECOMMANDATIONS AUX CLUBS

1. AUCUN COMBATTANT NE SERA ADMIS A LA COMPETITION S'IL NE PEUT PRESENTER :

- **Le passeport judo** (y compris **MINIMES, BENJAMINS, et POUSSINS** féminins et masculins) conformément au tableau récapitulatif des contrôles d'engagement.
- **Les timbres de licence exigibles** (2 timbres pour toute compétition officielle),
- **Pour les compétitions sportives et loisirs** le certificat médicale n'est plus obligatoire pour les mineurs

AUCUNE DECLARATION SUR L'HONNEUR NE SERA ADMISE

2. DEROULEMENT DES COMPETITIONS :

Les compétitions seront organisées conformément **au règlement et au code sportif**, dont les textes sont contenus dans le recueil édité tous les ans par la **F.F.J.D.A.**

Inscriptions préalables par EXTRANET **OBLIGATOIRES**.

- **Tirage au sort**

Il se fera sous l'autorité du responsable sportif départemental.

Il sera fait de façon à éloigner dans l'ordre :

- Les têtes de séries (tirage au sort tableaux A & B)
- Les représentants d'un même club.

- **Commission de Sélection Départementale**

Elle se réserve le droit de désigner les têtes de séries et d'éloigner certain(e)s combattant(e)s.

Les résultats des championnats départementaux ne sont qu'un des critères de sélection.

**EN RESUME, CETTE COMMISSION EST RESPONSABLE ET INCONTESTABLE
DANS SES DECISIONS.**

- **Forfaits**

Tout forfait non excusé en temps utile (de combattants et d'équipes ayant obtenu leur qualification officielle pour la manifestation régionale), amènera la commission sportive à prendre des sanctions.

3. DEMANDES DE QUALIFICATION POUR L'ECHELON SUPERIEUR :

Lors des phases de sélection pour les catégories de minimes à seniors (Département vers Ligue, vers ½ finales, ou National), les enseignants, dirigeants de clubs ou Cadres Techniques (pour les athlètes en structure, après accord de l'enseignant de club) ont la possibilité de faire une demande de sélection directe pour des athlètes indisponibles au jour du championnat. Ces demandes, appelées improprement « **Demande de hors quota** » (en fait, les judokas retenus seront pris sur le quota du département ou de la Ligue), posent de nombreux problèmes.

- **Motif de non-participation** il doit être recevable et clairement motivé, accompagné d'un certificat médical (mentionnant obligatoirement une date de reprise) ou d'une attestation (passage d'examen, obligation professionnelle majeure, sélection à un stage national, à un tournoi international...).

Des motifs tels que (« Fatigue », « Maladie », « Programmation d'entraînement », « Cours de Judo »...) ne sont pas acceptables.

- **Délais** : la demande doit parvenir au Comité Départemental ou à la Ligue au moins dix jours avant la phase de sélection, pour permettre aux organisateurs d'anticiper sur le déroulement du championnat (nécessité de faire des barrages entre les deux troisièmes, voire les deux cinquièmes, programmer des qualifications hors FND...).

En cas d'accident « de dernière minute » (maladie, blessure deux jours avant la compétition...), une demande sera transmise en urgence (fax, mail) et complétée dès que possible d'un certificat médical ou d'une attestation. En l'absence d'un tel document, la qualification, si elle avait été accordée, sera annulée.

Il appartient donc aux responsables de clubs et aux athlètes concernés de se mettre en conformité avec les règles rappelées ci-dessus.

4. LIEU DE COMPETITION :

Respect de la propreté des lieux (salles et/ou dojos) chaque judoka aura à cœur de protéger les lieux qui sont mis à notre disposition, notamment en utilisant les poubelles.

Les clubs et communes nous accueillent dans leurs complexes sportifs : **RESPECTONS-LES !**

DOJO DEPARTEMENTAL

Ce Dojo a été mis à disposition de tous les Judokas de la Vendée.

Il nous appartient à **tous** d'en respecter les quelques règles définies ci-dessous, pour que nous en fassions l'endroit privilégié où chacun aime à se retrouver et à rencontrer ses amis.

1. PLACE ET RÔLE DE CHACUN

LE PUBLIC

Est admis à circuler dans les gradins et sur les deux plateformes. Sauf cas particulier dûment signalé, il n'a pas accès aux autres parties du Dojo (vestiaires, salles de pesée, locaux administratifs, Zones de Combats).

Le judo est un sport porteur de valeurs. Respect, contrôle de soi sont des principes que nous souhaitons voir respectés par tout judoka, enseignant, spectateur. Nous remercions les parents et accompagnateurs de ne pas intervenir sur l'arbitrage, de ne pas siffler des décisions, des combattants.

Les parents sont responsables de leurs enfants, et évitent de les laisser sans surveillance pendant leur séjour au Dojo Régional (pas de jeux dans les couloirs, les sanitaires...).

2. ZONE PIEDS NUS (ACCES ZONE DE PRATIQUE)

LES COMBATTANTS

Accèdent aux vestiaires et aux salles de pesée par le couloir.

Avant d'entrer sur la zone de pratique ils doivent enlever les chaussures, zooris ...

Avant la compétition, ils doivent attendre leur tour sur le premier rang des gradins, ou sur le bord de la surface de compétition pour les benjamins et minimes. Avant de combattre, ils n'ont pas à franchir la barrière les séparant du tapis, sauf demande expresse d'un Officiel de la manifestation. Ils doivent faire en sorte que leur sac gêne le moins possible la circulation (escaliers, allée de circulation).

LES ARBITRES ET ADMINISTRATIFS

Avant d'entrer sur la zone de pratique ils doivent enlever les chaussures, claquettes ... (« zone pieds nus ») Ils reçoivent leurs consignes dans la salle polyvalente, et doivent ensuite gagner leur place aux tables et bancs, derrière les tapis. Ce sont les seuls, avec les Responsables de la manifestation à pouvoir accéder derrière les tapis.

LES « ACCOMPAGNANTS »

Avant d'entrer sur la zone de pratique ils doivent enlever les chaussures, claquettes ... (« zone pieds nus ») En fonction de la catégorie d'âge concernée, le rôle des accompagnants peut varier. Ils doivent cependant, dans tous les cas, se contenter de conseiller leurs athlètes, sans commenter les décisions de l'arbitre. Ils doivent conserver un ton et un langage en rapport avec l'esprit du sport que nous pratiquons.

3. PROPRETE DES LOCAUX

Chacun doit avoir à cœur de maintenir les lieux dans le meilleur état de propreté possible. Les poubelles sont à disposition de tous dans les gradins, les vestiaires, les couloirs, la plateforme marchande, les toilettes. Il n'est pas admissible de circuler pieds nus hors de la surface de pratique . A l'exception de la surface de pratique « Zone Pieds nus » , chacun doit circuler en chaussures (public), zooris ou tongs (pratiquants).

4. HYGIENE ET SECURITE

Comme dans tous les lieux ouverts au public, il est interdit de fumer dans l'enceinte du Dojo. La consommation d'alcool est également interdite dans les gradins.

Les responsables de la manifestation sont mandatés pour donner et faire observer les consignes de sécurité du Dojo : tenez compte de leurs avis ou injonctions,

C'est pour le bien de tous.



Jita Kyoei

ORGANISATION DES COMPETITIONS

ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS

Ils doivent être présents **un quart d'heure** avant le début de la pesée, et **émarger la feuille de présence à la fin de la manifestation**. (Document à la disposition du responsable de l'arbitrage, afin de se faire inscrire pour la durée totale de la manifestation).

1. CADRES ADMINISTRATIFS DE CLUBS

Dans un souci d'équité et en application des dispositions du code sportif de **la F.F.J.D.A.**, tous les clubs du département se doivent de fournir des cadres officiels (arbitres et commissaires départementaux minimum ou en formation), en fonction du nombre total d'engagés la saison précédente. Seuls pourront officier **les arbitres et commissaires** ayant participé à un stage de formation continue organisé au cours de la saison sportive en cours.

Se conformer au tableau pour chaque compétition.

Pour tout manquement ou défection, arrivée tardive et/ou départ anticipé, une amende de 40,00 € (quarante euros €) devra être acquittée par le club concerné avant que ses combattants puissent être inscrits dans les tableaux de rencontres de la compétition suivante. (Augmentation votée à l'AG du 05/06/14)

Tout club prévu dans le tournoi d'une manifestation peut pourvoir son quota d'arbitre ou de commissaire avec des officiels d'un autre club, sous réserve d'accord avec celui-ci et en conformité avec la liste du personnel habilité.

2. INDEMNISATION ARBITRES ET COMMISSAIRES

Ils seront indemnisés s'ils ont émargé sur la feuille de manifestation auprès du Responsable d'arbitrage et s'ils sont présents du début à la fin de la manifestation.

TENUE :

Les Arbitres ne seront autorisés qu'avec une tenue vestimentaire conforme aux règlements. (*Blazer bleu, pantalon gris, chemise blanche, cravate et chaussette noire*).

Pour les commissaires, la **tenue officielle est obligatoire** soit : **pantalon noir et un haut rouge uni** (sans écriture, tee shirt, polo, ou polaire...). **L'idéal est le polo des commissaires sportifs.**

LES STAGIAIRES N'ENTRENT PAS DANS LE QUOTA DES CLUBS

Sauf pour les arbitres ::

Les compétitions benjamin(e)s, la coupe d'hiver Benjamins/Minimes, les grands prix des jeunes et tournois satellites benjamin(e)s. (Pour ces manifestations ils ne percevront aucune indemnisation hormis le repas)

LA CHARTE DE L'ACCOMPAGNANT

- Un accompagnant officiel, à l'exclusion de tout autre, sera autorisé par combattant ou par équipe de combattants sur le bord du tapis.
- Une chaise sera à la disposition de l'accompagnant en bordure du tapis.
- L'accompagnant, qui aura compétences techniques, tactiques, humaines et morales, doit exclusivement conseiller le combattant. Il ne peut en aucun cas critiquer l'arbitrage ou prendre à partie les juges.
- En cas d'attitude contraire à l'esprit du judo (contestation systématique de l'arbitrage, mauvaise attitude générale, langage déplacé...), l'accompagnant se verra exclure du bord du tapis.
- L'accompagnant devra être vêtu soit d'un survêtement complet, soit en tenue correcte décente et appropriée (pas de judogi, pas de short ou tenue estivale). Le port de la casquette ou tout autre couvre-chef est interdit.
- Si son attitude est outrancière ou régulièrement négative, l'accompagnant se verra exclure du dojo et sera passible de sanctions ultérieures.
- Ces exclusions (soit de chaise, soit du lieu de compétition) seront décidées uniquement par le Responsable de la manifestation en accord ou sur la demande éventuelle du responsable d'arbitrage.
- A ce jour, la licence de l'année en cours et le passeport sont **OBLIGATOIRES** pour les accompagnants.
- Il nous paraît indispensable, ou du moins souhaitable, que l'accompagnant officie au NOM du club et soit au moins ceinture noire.

L'accompagnant doit avoir un comportement responsable et irréprochable, son rôle consiste uniquement à conseiller son athlète.

LES CATEGORIES D'AGE SAISON 2021/2022

Cat.	Poussins	Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors	
Née en	12-13	2010-2011		2008-2009		2005-2006-2007		2002-2003-2004		2001 et av	
Cat. Poids	morphologiques* Groupes	Masc	Fém.	Masc	Fém.	Masc	Fém.	Masc	Fém.	Masc	Fém.
		-27	-28	-34	-36	-46	-40	-55	-44	-60	-48
		27/-30	28/-32	34/-38	36/-40	46/-50	40/-44	55/-60	44/-48	60/-66	48/-52
		30/-34	32/-36	38/-42	40/-44	50/-55	44/-48	60/-66	48/-52	66/-73	52/-57
		34/-38	36/-40	42/-46	44/-48	55/-60	48/-52	66/-73	52/-57	73/-81	57/-63
		38/-42	40/-44	46/-50	48/-52	60/-66	52/-57	73/-81	57/-63	81/-90	63/-70
		42/-46	44/-48	50/-55	52/-57	66/-73	57/-63	81/-90	63/-70	90/-100	70/-78
		46/-50	48/-52	55/-60	57/-63	73/-81	63/-70	90/-100	70/-78	+100	+78
		50/-55	52/-57	60/-66	63/-70	81/-90	+70	+100	+78		
		55/-60	57/-63	66/-73	+70	+90					
60/-66	+63	+73									
	+66										
Temps combat	Debout 1m30 Sol 1min	Indiv: 2 minutes + 1mn ne waza (si égalité)		Indiv : 3 minutes		Indiv : 4 minutes		Indiv : 4 minutes		Indiv 2D : 4 minutes Indiv 3D : 3 minutes	
	Equipe	1 min 30		2 minutes		4 minutes		4 minutes		4 minutes	
Cat. Poids équipes	-27 -30, -34, -38, -42, -50	Equipes mixtes -36, -48, -57 Kg -34, -38, -46, -60 kgs		Masc -42 -46 -50 -55 -60 +60	Fém. -44 -48 -52 -57 +57	Masc -55 -60 -66 -73 +73	Fém. -48 -52 -57 -63 +63	Masc -60 -66 -73 -81 +81	Fém. -52 -57 -63 +63	Masc -66 -73 -81 -90 +90	Fém. -52 -57 -63 -70 +70
surclass ement						surclassement possible catégorie supérieure Double surclassement possible (cadets 3 en seniors)					

Double appartenance :

Un club présentant une équipe avec une convention de double appartenance dans une catégorie d'âge et de sexe ne pourra présenter qu'une seule équipe dans cette catégorie d'âge et de sexe, au premier niveau de compétition (cadets, juniors, seniors 2D) La convention de double appartenance doit être signée au plus tard 7 jours avant le premier niveau de compétition

Exclusion générale : Les judokas qualifiés au Championnat de France 1ère Division licenciés dans les 16 clubs classés 1ère division (par équipes), ne peuvent pas bénéficier de la double appartenance.

Double appartenance Benjamins /Minimes : Interne au Département

EQUIPES SENIORS mixtes :

Animation départementale : 3 masculins : -66, -81, +81 kgs + 2 féminines : -57, +57 kgs*

EQUIPES CADETS mixtes :

Animation départementale : 4 masculins : -50, -60, -73 +73 kgs + 3 féminines : -48, -57, +57 kgs*

EQUIPES BENJAMINS mixtes :

Animation départementale : 4 masculins : -34, -38, -46, -60 kgs + 3 féminines : -36 Kg -48 Kg -57 Kg.



AUTO école DURAND
AUTO - MOTO - CYCLO - REMORQUE

**ESPACE de FORMATION
LA ROCHE SUR YON**

A 2 minutes du lycée, **Face CINEVILLE**
A 500m des Flâneries / Accès Bus ligne 1





COURS de CODE / CONDUITE
NON STOP 9H/ 19H
FRSE au LYCEE et DOMICILE



STAGES CODE
VACANCES SCOLAIRES
Tous Permis

Agrément : E10 085 05410

Tél : 02.51.07.01.48.

<http://ecole-de-conduite-duran.de-monsite.com>











L'éco conduite

**LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR**

Site avec 2 salles de cours / 2000m² de Pistes Privées

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

LES ARBITRES :

FORMATEUR : SOUCHET David
 Adresse : LES GERMINIERES – 85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN
 Tel. : 06 64 14 89 99 Mail : souch.david@gmail.com

ADJOINTS : PILLAUD Fabrice, GIRARDEAU Aline (adjoite au formation)
CJA : PEPION NATHAN

LE MARAIS	BOCAGE	CENTRE	LITTORAL	PLAINE
FLEURET E.	MATUCHET N.	PEPION N.	BERTHOME J.	.BLUTEAU G.

Les compétitions départementales sont arbitrées par des arbitres titrés, classés en :

- ✓ Arbitre stagiaire,
- ✓ Arbitre auxiliaire,
- ✓ Arbitre Départemental, Régional et plus.

Tous les arbitres Départementaux, Régionaux, Interrégionaux et Nationaux doivent arbitrer **obligatoirement 2 fois minimum** au niveau départemental.

A

DEVENIR ARBITRE DEPARTEMENTAL (FORMATION INITIALE) L'ECOLE D'ARBITRAGE

je suis	que dois je faire?	que puis je arbitrer DURANT ma formation ?	diplôme à terme
Minime 1 (2008) et cadet junior senior (ceinture verte)	⇒ L'Ecole d'Arbitrage le stage de formation INITIALE , de 2 jours ⇒ évalué positivement ⇒ réussir l'examen théorique	toutes les compétitions à la condition de ne pas arbitrer des plus vieux que soi.	Arbitre départemental si 16 ans et ceinture noire, sinon Auxiliaire dans l'attente des 16 ans et la ceinture noire

STAGES D'ARBITRAGE : (OUVERTS AUX ENSEIGNANTS ET STAGIAIRES EN FORMATIONS)

DATE	INTITULE DU STAGE	HORAIRES	ENCADREMENT
Samedi 16 octobre 2021	Formation initiale Attention : prévoir un pique-nique	9h-17h VENDESPACE	SOUCHET DAVID
Dimanche 17 octobre 2021	Formation initiale + test théorique Attention : prévoir un pique-nique	9h-17h VENDESPACE	SOUCHET DAVID

B

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE POUR RESTER ARBITRE ACTIF

J'AI DEJA UN DIPLOME D'ARBITRAGE

je suis	formation à envisager	que dois je faire?	que puis je arbitrer ?	diplôme à terme
Arbitre auxiliaire ou arbitre départemental	recyclage des connaissances	⇒ le stage de formation CONTINUE , ⇒ 3 dates d'arbitrage évaluées positivement ⇒ réussir l'examen théorique	toutes les compétitions	Possibilité d'enchaîner sur le niveau régional; IR, Nat...

STAGES D'ARBITRAGE : (OUVERTS AUX ENSEIGNANTS ET STAGIAIRES EN FORMATIONS)

DATE	INTITULE DU STAGE	HORAIRES	LIEU
D 14/11/2021	Formation continue n°2	9h00-12h + pratique à suivre 14h-18h	VENDESPACE
S 04/12/2021	Formation continue n°3	9h00-12h + pratique à suivre 14h-18h	VENDESPACE

Comment Devenir Arbitre ?

A partir de Minime 1 (2008) et cadet junior senior (ceinture verte)

Ecole d'arbitrage
Stage de 2 jours

Arbitre Stagiaire (stage formation initiale)

Si 16 ans et ceinture noire

Moins de 16ans ou ceinture marron

Arbitre Départemental

Arbitre Auxiliaire

Recyclage des connaissances (Stage formation continue)

Arbitre Départemental

Arbitre Régional

Arbitre Interrégional

Arbitre National

INFORMATION A L'ATTENTION DES CLUBS

L'arbitrage des compétitions et des animations est organisé par le biais d'un tournus des clubs qui fournissent ainsi les arbitres et commissaires sportifs nécessaires au bon déroulement des manifestations. Depuis deux ans, le tournus est fait entre un quota club et le positionnement des arbitres et commissaires en fin d'année. Pour faciliter ce tournus, il est demandé aux arbitres et commissaires de bien renvoyer leurs choix avant fin août.

Les personnes présentes pour l'UV4 de la CN (ex requis) (d'arbitrage ou de commissaire sportif) ne sont pas comptabilisées dans le tournus.

Il est demandé aux personnes se présentant pour l'UV4 d'être présentes sur l'ensemble de la manifestation après inscription préalable auprès du comité.

Aucun candidat à l'uv4 ne sera admis lors des 3 manifestations suivantes:

- la coupe du jeune arbitre ou du jeune commissaire sportif Cadet(te)
- la coupe du jeune arbitre ou du jeune commissaire sportif Minime
- l'Open de Vendée

Les formateurs et leurs adjoints sont prêts, à la demande des clubs auprès du comité, à intervenir pour des formations supplémentaires afin d'améliorer la formation dans les clubs.

LES COMMISSAIRES SPORTIFS

FORMATRICE : GIRAUDET Pauline
Tel. : 06.78.14.77.73 Email : padjudo85300@gmail.com

ADJOINT: BELLET Guillaume

LE MARAIS	BOCAGE	CENTRE	LITTORAL	PLAINE
BOUNAUDET B.	BELLET G.	NÉAU C.	RAUX M.	MARCHAL D.

A

STAGE DE FORMATION INITIALE (Ceux qui veulent devenir commissaires) A partir de Benjamins ceinture Orange

4 conditions sont à cumuler pour devenir commissaire sportif en Vendée,

1. **Etre Commissaire club**, signé par le professeur sur le passeport.
2. Faire un stage de formation initiale (à partir de Benjamin(e)s Ceinture Jaune)
3. Trois évaluations pratiques dont **deux départementales**, validées positives, à faire sur une saison sportive au cours de 3 compétitions ou animations départementales, ou Grand Prix des Jeunes, ou Tournoi Satellite Benjamins,
4. Participation à la coupe du jeune commissaire CADET(TES) ou MINIMES

Le titre de Commissaire Sportif départemental est attribué aux stagiaires après examen de la commission.

Attention ce stage comporte une évaluation du niveau des candidats.

Ouvert aux enseignants et stagiaires en formations

DATE	INTITULE DU STAGE	HORAIRES	LIEU	ENCADREMENT
16 & 17 octobre 2021	Formation initiale Attention : prévoir un pique-nique pour les 2 jours	9h-17h	VENDESPACE	GIRAUDET Pauline BELLET Guillaume

B

COMMISSAIRES SPORTIFS, POUR EXERCER EN VENDEE

STAGES DE FORMATION CONTINUE Commissaires titrés départementaux OBLIGATOIRE

Tous les ans les commissaires en titre doivent faire un **stage de recyclage (matin : théorie + après-midi : pratique) et une compétition**, pour rester **actifs** au niveau départemental sinon ils ne seront que **recyclés non actifs**.

DATE	INTITULE DU STAGE	HORAIRES	LIEU	ENCADREMENT
D 14/11/2021	Formation continue n°1	9h00-12h + pratique à suivre 14h-18h	VENDESPACE	GIRAUDET Pauline NÉAU Christian
S 04/12/2021	Formation continue n°2	9h00-12h + pratique à suivre 14h-18h	VENDESPACE	ROSSET BOULON Laurent BELLET Guillaume

Tous les commissaires sportifs Départementaux, Régionaux, Interrégionaux et Nationaux doivent officier **obligatoirement 2 fois minimum** au niveau départemental.

Tout commissaire départemental souhaitant passer **en région** doit être et rester **actif en département (minimum 2 dates par an)**

Les arbitres et CS qui souhaitent évoluer en région doivent le faire savoir dès leur positionnement avec le Google form en répondant à la question « Souhaitez vous évoluer en région ? »
Pour prétendre évoluer, il est rappelé qu'il faut être actif dans son département soit minimum deux dates dans l'année plus le recyclage.

Feuille de route des 5 secteurs : Marais, Bocage, Centre, Littoral et Plaine

1- COMPOSITION DE L'EQUIPE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE DU SECTEUR

2- CALENDRIER DES ANIMATIONS (dates et lieux)

- Interclubs
- Torano-Ko-To-Kai (1 par secteur)
- Plates-formes de perfectionnement technique (voir 3-)

3- Regroupements d'activités encadrées à visées éducatives

Poussins
Benjamins
Minimes
Voir autres catégories d'âge

**Rencontre par équipes morphologiques
(3 à 4 combattants par poule, si possible,
de clubs différents)**

3- Contenus techniques et pédagogiques

Ukemi
Habilité Technique Fondamentale (HTF)
Uchi-Komi
Kakari Geko
Yaku Soku Geiko
Randori

Progression préparation aux grades :

Techniques debout, au sol et techniques de défense, Kata

4- Echanges théoriques et pédagogiques :

INFORMATIONS théoriques et pratiques sur l'arbitrage

- Sur la Section Sportive Scolaire Edouard Herriot
- Sur les formations à l'encadrement (assistant club)
- Sur les stages sportifs de longue durée et les circuits d'animation

MONDO :

- Sur la **culture et l'histoire du judo*** en interaction avec les participants
- Vidéos (stage au Japon des jeunes vendéens)

A l'initiative des secteurs :

- Taïso, Self-défense, Ne-waza dit « brésilien » etc.
- Initiation Chanbara, Kendo, Jujitsu

Facultatif : Tournus pour prendre en charge une animation départementale

- Critérium Technique Benjamin
- Ceinture de couleurs
- Equipes Seniors mixtes
- Un Grand prix des jeunes (minimes/cadets)
- Un Tournoi satellite (benjamins)
- Disney Challenge (Kit animation clubs FFJDA)

Objectif : Intéresser et fidéliser nos

5- Intervention sur le secteur « **Centre** » sur les « **ZUS** » (Pyramides, Forges)
« **QPV** » Jean Yole, Vignes, Zola (en lien avec le comité départemental)

Intervention sur le secteur Plaine dans les zones « **ZRR** »
Grues, Lairoux, Triaize, St Michel en L'Herm, St D. du Payré (en lien avec le comité départemental)

pratiquants par un **système évolutif** et de **proximité**

6- Recenser les Instituts Médicaux Educatifs, proposer 2 séances gratuites

7- Judo été Centres de loisirs - plages etc. (Prêt de Judogi)

* Les haut gradés et les professeurs auront comme mission spécifique la transmission de notre culture et de notre histoire sous forme de monde interactionnistes.

Délégués Fédéraux : Weber Gérard, Alexandre Christophe, Brunet Mélodie

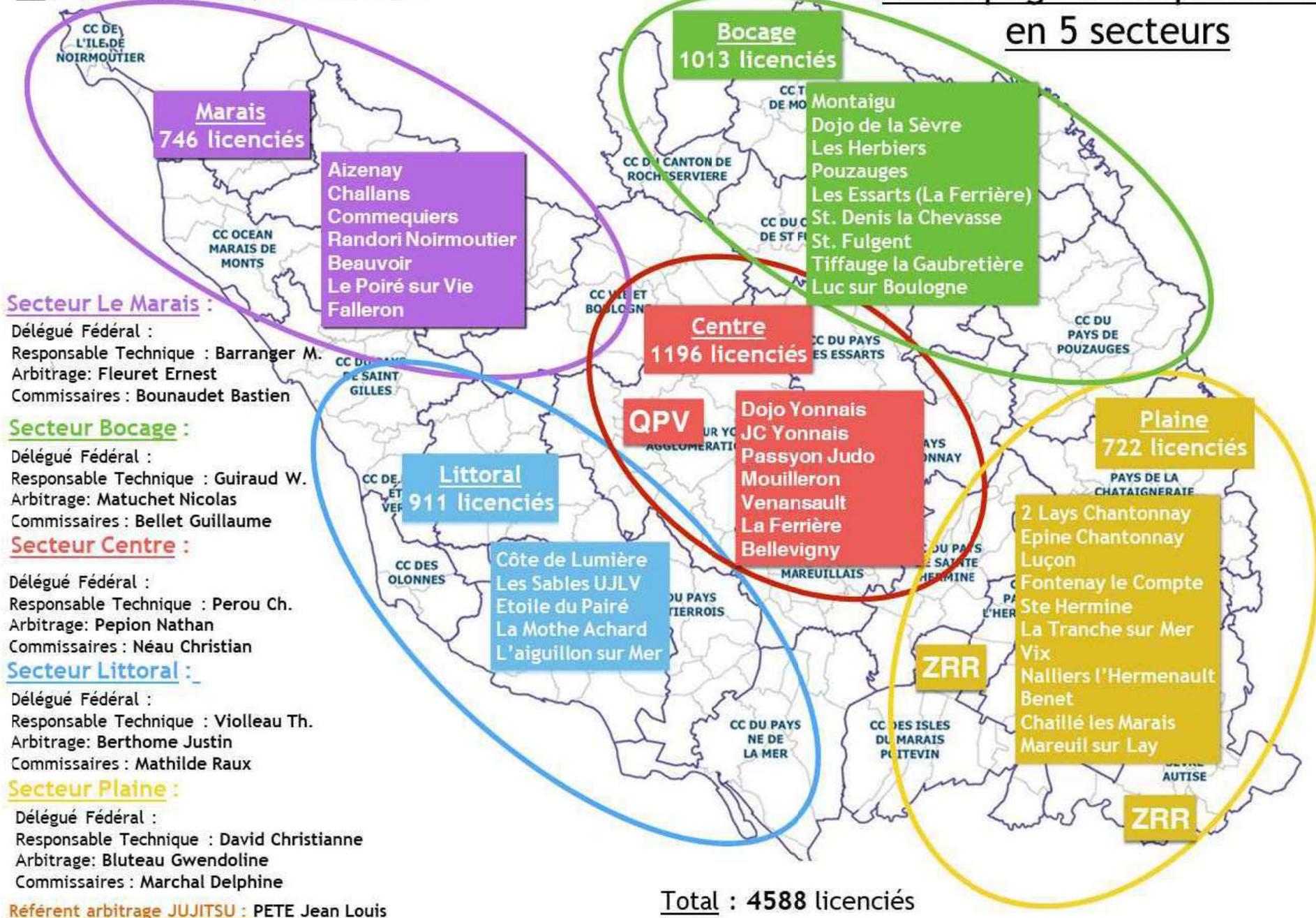
Conseiller Technique Territorial : Enard Alexandre

Formateur arbitrage : Souchet David, Pillaud Fabrice (adjoint), Girardeau Aline (adjointe au formation) Pépion Nathan (cja)

Formateur commissaires : Giraudet Pauline, Bellet Guillaume (adjoint)

TSI : Gauvrit Alexandre, Bellet Guillaume

découpage du département en 5 secteurs



SEPTEMBRE 2021

	DEPARTEMENT		REGION			NATIONAL
	Manif. officielles	Animations / Stages	Animations Clubs	Manif. officielles	Animations / Stages	
M 1	RENTREE(1)					
J 2	RENTREE SCOLAIRE					
V 3						
S 4				STAGE NATIONAL RENTREE Angers	FORMATION BP JEPS 2019 - 2020	
D 5						
L 6						
M 7						
M 8						
J 9						
V 10						
S 11				Commission régionale Jujitsu Newaza 15h00 - 17h00 Angers		
D 12			Visio SNR10h 12h	Réunion OGCR 9h00 - 12h00 Angers	Formation N°1 Arbitres / Comm. Sport. 14h00 - 17h00 Angers	
L 13						
M 14						
M 15						
J 16						
V 17						
S 18		REUNION COMITE DIRECTEUR 09h00 à 12h00 MDS	STAGE DE RENTREE Dirigeants 14h-17H MDS			
D 19			STAGE DE RENTREE PROF AS:AC VENDESPACE 9h -17h			
L 20						
M 21					ETR : 9h - 15h	
M 22	Nouveauté !! Tous LES MERCREDIS		CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30			
J 23	CPS Régional Dojo Croissant 18h45 - 20h45					
V 24						
S 25			REUNION COMMISSION ARBITRAGE		FORMATION BP JEPS 2020 - 2021	Tournoi excel seniors Marseille
D 26						
L 27						
M 28						
M 29	ENTR . MASSE CPS		CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30			JURY BP DRJS NANTES
J 30					Tests Entrée BP CQP 2022	

OCTOBRE 2021

	DEPARTEMENT			REGION				NATIONAL	
	Manif. officielles	Animations / Stages	Animations Clubs	Manif. officielles	Animations / Stages	Formations			
V 1									
S 2									
D 3	PRE-FORMATION ARBITRAGE	ST Gilles /Marais / Littoral 9h 12h	Belleville sur vie 9h 12h centre bocage et						
L 4									
M 5									
M 6	ENTR . MASSE CPS	CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30		CPS Minimes Dojo du Croissant 15h00 - 17h00					
J 7				CPS Vétérans Dojo Croissant 18h45 - 20h45					
V 8									
S 9								Label Exc Seniors Noisy le Grand	
D 10	Interclubs BELLEVILLE						TOURNOI label A Bressuire Cadets indiv.		
L 11									
M 12									
M 13	ENTR . MASSE CPS	CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30							
J 14		Intervention Technique UV2 ME SES							
V 15	CPS DOJO YONNAIS 18h45 - 20h30		CPS JKCF 18h15 à 19h30						
S 16			Formation initiale Ecole d'Arbitrage 2 jours Arb & Com.au VS de 9h à 17h		Stage juges regionaux kata sportif : André PARENT 14h00-18h00			GRAND SLAM PARIS	
D 17					Coupe Régionale Kata 9h00 - 12h00				
L 18		FC Enseignants Vendespace							
M 19									
M 20	CPS BENJ/MIN DOJO coll Herriot 15h-16h30	CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30	CPS Pré-Poussins/Poussins 14h30-16h30 commequiers						
J 21		STAGE PARA JUDO ADAPTE VS 10h 12h							
V 22			MARAIS CUP challans						
S 23		Stage KATAS UV1 + Atelier Technique UV2 14h- 16hVendespace Atelier Katas sportif	Examen 1D 2D UV1 +UV2 Technique et compétition à 16h Vendespace		Formation N°2 Arbitres / Comm. Sport. 9h00 - 12h00 Angers	Championnat LIGUE Seniors 1D Indiv ANGERS 14:00	Tournoi excel juniors Ceyrat		
D 24					Phase qualificative équipes de clubs Seniors (ex 3D) 9h00	Championnat LIGUE par équipes Seniors 1D ANGERS 13H	Tournoi excel cadets Ceyrat		
L 25									
M 26									
M 27		CPS Min2/C/J/S VETERANS VENDESPACE 18h45 - 20h30							
J 28	FORMATION AC/AS 1 9h 18h								
V 29									
S 30			Interclubs Les Herbiers				Tournoi excellence Cadets et Juniors Nord Sud		Tournoi ind. exc Juniors CORMELLES
D 31			Grand Prix Minimes Cadets Les Herbiers 85						Tournoi ind. Cadets Troyes excellence

MARS 2022

DEPARTEMENT			REGION			NATIONAL	
M 1							
M 2	ENTR . MASSE CPS: CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30		CPS Minimes Dojo du Croissant 15h00 - 17h00				
J 3			CPS Vétérans Dojo Croissant 18h45 - 20h45				
V 4							
S 5						Championnat de France Juniors 1ère Div. INJ	
D 6	Animation POUZAUGES						
L 7							
M 8							
M 9	ENTR . MASSE CPS: CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30		CPS régional Dojo Croissant 18h45 - 20h45				
J 10			CPS régional Dojo Croissant 18h45 - 20h45				
V 11						FORMATION DE JEPS 2022	
S 12	INDIV Benjamins Fém 9h M-27 à -42 10h30 /M-46à +66 11h30 CJA Minimes et CS 8h45				FORMATION BP JEPS 2022		
D 13	Indiv SENIORS 1D M&F 14h	Tournoi des petits AS (Eq clubs Poussins) 09h00 1A et 1C /EQ A&C engagé ds 1 formation					
L 14							
M 15							
M 16	ENTR . MASSE CPS: CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30		CPS régional Dojo Croissant 18h45 - 20h45				
J 17			CPS régional Dojo Croissant 18h45 - 20h45				
V 18							
S 19		INTERCLUBS UJLV	Championnat de LIGUE Ind. Cadets ANGERS				Champ. de France Jujitsu Seniors
D 20			Phase qualificative équipes de clubs Seniors (ex 3D) 9h00	Champ. par équipes de clubs Seniors 1D 13H00			
L 21							
M 22							
M 23	CPS BENJ/MIN DOJO coll Herriot 15h-16h30	reunion information entree SES 85 College Herriot 17h	CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30				
J 24							
V 25							
S 26			14h00-16h00 : Stage de préparation aux grades E.T. du 1er au 6ème Dan	16h00 : Examen UV1 UV2 3ème et 4ème Dan (Technique et Compétition) ANGERS			Coupe de France Ind. Minimes INJ
D 27		Interclubs Beauvoir /Mer	Test Efficacité Combat (UV3) 1° au 4° Dan 9h00 Angers		FORMATION ARBITRAGE SHIAI BP JEPS 2021-2022		
L 28							
M 29							
M 30							
J 31							

AVRIL 2022

	DEPARTEMENT			REGION				NATIONAL	
	Manif. officielles	Animations / Stages	Animations Clubs	Manif. officielles	Animations / Stages	Formations			
V 1			MARAIS CUP JC Commequiers						
S 2								Championnat de France Cadets 1ère Div. INJ	
D 3									
L 4									
M 5									
M 6	ENTR . MASSE CPS: CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30			CPS Minimes Dojo du Croissant 15h00 - 17h00				France FFSU 1D	
J 7				CPS Vétérans Dojo Croissant 18h45 - 20h45					
V 8	CPS Montaigu pour les M/C/J/S de 20h15 a 21h45								
S 9				Championnat de LIGUE par équipes de clubs cadets ANGERS	open				
D 10				Championnat de LIGUE par équipes de clubs Juniors ANGERS	open				
L 11				Stage Juniors IJ? 8 places	Stage et tests Postulants Pôle (Minimes & Cadets 1) 50 Places	FORMATION BP JEPS 2021-2022	STAGE Sport Santé Bien-Être NIVEAU 2 ANGERS		
M 12									
M 13	ENTR . MASSE CPS: CPS Min2/C/J/S VETERANS VENDESPACE 18h45 - 20h30								
J 14									
V 15									
S 16								Championnat de France par équipes de clubs Seniors 2D I.J.	
D 17									
L 18	Paques								
M 19	STAGE SPORTIF Benjamins (prepa coupe regionale)	EXAMEN Final AS/AC							
M 20	MINIMES (equipe) cadets (espoirs) 3 jours Vendespace	CPS Min2/C/J/S VETERANS VENDESPACE 18h45 - 20h30							
J 21									
V 22		Stage KATAS UV1 + Atelier Technique UV2 18h- 21hVendespace							
S 23				Championnat Cadets 2ème Div 9h00 et Espoirs 12h30 ANGERS				EUROPEAN CUP CADETS U18	
D 24				Championnat de LIGUE Seniors qualifiant en 1D-2D-3D ANGERS					
L 25									
M 26									
M 27	ENTR . MASSE CPS BENJ/MIN DOJO coll Herriot 15h-16h30			CPS Min2/C/J/S VETERANS Dojo Coll.HERRIOT 18h45 - 20h30					
J 28									
V 29									
S 30	Interclubs St Denis			Equipes clubs Minimes 9:00 Ceintures de couleurs 13:00					

LES PARTENAIRES DU COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DE VENDEE





10 AVENUE MASSABIELLE
85500 LES HERBIERS

**Dimanche
31 octobre
2021**



**GRAND PRIX DES JEUNES
MINIMES / CADETS
(Minimes 2008/2009) - (Cadets 2005/2006/2007)**

Horaires de pesées :
voir plaquette du tournoi

Judo Club des Herbiers

**GRAND PRIX
DES JEUNES
Minimes/ Cadet(te)s**

RESPONSABLES

Fédéral & Manifestation : BOURMAULT C.
Arbitre : GIRARDEAU A.

Sportif : ENARD A. / MANQUEST V.
Commissaires : BELLET G.

REGLEMENT : Voir plaquette du tournoi

TOURNUS DES CLUBS DEVANT FOURNIR DES ARBITRES ET DES COMMISSAIRES SPORTIFS

- 1 MATUCHET Nicolas (JJC POUZAUGAIS)
- 2 SOUCHET DAVID (JC POUZAUGES)
- 3 ALONZO CLARA (UJLV)
- 4 BLUTEAU GWENDOLINE (ESPRIT LUÇON)
- 5 BOUTIN ANGELER (VENDÉE JUDO)
- 6 DELCOURT NATHAN (PASS'YON JUDO)
- 7 GENET MEDHI (JC POUZAUGES)
- 8 HERY PHILIPPE (UJLV)
- 9 SIPAHIMALANI MERLIN (JC FULGENTAIS)
- 10 TARDOT ALEXIS (JC MAREUILLAIS)

- 1 NÉAU CHRISTIAN (LA FERRIÈRE JUDO)
- 2 DELAPRE YAEL (JJC POUZAUGES)
- 3 MATUCHET Benjamin (JJC POUZAUGES)
- 4 FABIANI LEIA (JC LES HERBIERS)
- 5 FONTENIT GARANCE (JC POUZAUGES)
- 6 MATUCHET LUCAS (JJC POUZAUGAIS)
- 7 RAVELEAU FLORIAN (AL MONTAIGU)
- 8 ROBLIN MATHIAS (2 LAYS CHANTONNAY)
- 9 ROUSSEAU AURYANE (VENDÉE JUDO)
- 10 SIPAHIMALANI ODIN (JC FULGENTAIS)

10 + 1 ARBITRES

10 + 1 COMMISSAIRES

**Dimanche
14 novembre
2021**

COUPE PAR EQUIPES DE CLUBS BENJAMINS / MINIMES
FORMATION CONTINUE DES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS N°1
Benjamins (2010-2011) Minimes (2008 / 2009)

Horaires de pesées :

- Formation continue des arbitres et CS 9h – 12h
- Equipes Benjamin(es) (pesée f) : 13h30 – 14h00
- Equipes Minimes F : 14h30 – 15h00
- Equipes Minimes M : 15h00 – 15h30

RESPONSABLES

Fédéral : WEBER G
Manifestation : ENARD A.
Sportif : PEROU C.
Arbitre :
Commissaires : GIRAUDET PAULINE / NÉAU CHRISTIAN

REGLEMENT :

EQUIPES BENJAMIN(E)S : EQUIPES BENJAMINS mixtes :
4 masculins : -34, -38, -46, -60 kgs + 3 féminines : -36 Kg -48 Kg -57 Kg
4 combattants minimum (remplaçants autorisés).
Double appartenance interne au départ,
Composition des équipes sur le tapis
- Equipe de 4 (2 au minimum du club d'accueil / Equipe de 6 (3 au minimum du club d'accueil)
- Equipe (masc) de 5 (3 au minimum du club d'accueil) / Equipe (masc) de 7 (4 au minimum du club d'accueil)

**ARBITRES
PRESENTS A LA FORMATION CONTINUE**

PILAUD F / PEUROIS M / MATUCHET N
FLEURET E / PÉPION N / SOUCHET D
BERTHOMÉ J / DUPONT D / CHARLOT M
ALONZO C / DELCOURT N / DELORME C
GENET M / GUILBAUD F / BUSSEROLLES P
TARDOT A

**COMMISSAIRES PRESENTS
A LA FORMATION CONTINUE**

CREPELAIS M / DELAPRE Y / ABIT N
MARCHAL D / RAUX M / MATUCHET B
BRONDY M / DENNU M / FABIANI L
GUÉRINEAU M / MENANTEAU P / REMIGEREAU B
ROUSSEAU A / VIOLEAU U / WEBER M
RAVELEAU FLORIAN / MATUCHET L

REPAS PRIS EN CHARGE POUR LES ARBITRES ET COMMISSAIRES PRESENTS A LA FORMATION CONTINUE
ET STAGIAIRES EN COURS (2019-2021) INSCRITS VIA L'EXTRANET FEDERAL

**Samedi
4 décembre
2021**

**COUPE D'AUTOMNE INDIVIDUELLE BENJAMIN(E)S
FORMATION CONTINUE DES ARBITRES ET COMMISSAIRES SPORTIFS N°1
Benjamins (2010-2011)**

Horaires de pesées :

- Formation continue des arbitres et CS 9h – 12h
- Masc -27 à -42 13h00 – 13h30
- Masc -46 à +66 14h00 – 14h30
- Féminines : 15h00 – 15h30

RESPONSABLES

Fédéral : SALLE E.

Manifestation : ENARD A.

Sportif :

Arbitrage : SOUCHET D.

Commissaires : ROSSET-BOULON L / BELLET G.

Temps de combat benjamins : 2 mn + 1 mn ne waza (si égalité)

ARBITRES

PRESENTS A LA FORMATION CONTINUE

GIRARDEAU A / DUPONT H / BELLOUIN A
BLUTEAU G / BOUTIN A / CHARLES V
ESNAULT A / HERY P / KEVIN T
L'HOURS E / MOINET L / PAYRAUDEAU B
RAMANAMISATA A / SIPAHIMALANI M

COMMISSAIRES

PRESENTS A LA FORMATION CONTINUE

BELLET A / BESSON M / BOUNAUDET B
ETIEMBRE B / LAMBERT C / PLAS O
PRUD'HOM N / CARDIN B / CARDIN F
CHEVALLEREAU H / FETIS M / FONTENIT G
GENET M / GUILLET R / ROBLIN M
SIPAHIMALANI O / VIVIER L

REPAS PRIS EN CHARGE POUR LES ARBITRES ET COMMISSAIRES PRESENTS A LA FORMATION CONTINUE ET STAGIAIRES EN COURS (2019-2021) INSCRITS VIA L'EXTRANET FEDERAL

**Dimanche
5 décembre
2021**

**CHAMPIONNAT INDIVIDUEL MINIMES M&F
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JUNIORS M&F IÈRE DIV
COUPE DU JEUNES OFFICIELS CADETS**

Minimes 2008/2009 - Cadets 2005/2006/2007

Juniors (2002 / 2003 / 2004)**

() L'âge minimum pour participer aux compétitions juniors est fixé à 16 ans (né en 2006)**

Horaires de pesées :

- Jeunes officiels cadets 8h45 (écrit)
- Minimes M : 9h00 – 9h30
- Minimes F : 10h00 – 10h30
- Juniors M : 14h00 – 14h30
- Juniors F : 14h30 – 15h00

RESPONSABLES

Fédéral : BRUNET M.
Manifestation : ENARD A.
Sportif : VIOLEAU T. / PEROU C.
Arbitrage : MATUCHET N. / PÉPION N.
Commissaires : ROSSET BOULON R. / GIRAUDET P.

REGLEMENT

Le championnat Minimes sert de sélection pour le championnat régional minimes du 30/01/22
Temps de combat minimes 3 minutes / juniors 4 minutes

ARBITRES POSITIONNES (CONVOC 08H45)

- 1 DUPONT DELPHINE (JC COMMEQUIERS)
- 2 DUPONT HELENE (JC COMMEQUIERS)
- 3 BLUTEAU GWENDOLINE (ESPRIT JUDO LUÇON)
- 4 BUSSEROLLES PAUL (DOJO COMMEQUIERS)
- 5 DELORME CLÉMENT (JC COMMEQUIERS)
- 6 ESNAULT ALLAN (JC LES HERBIERS)
- 7 GENET MEDHI (JC POUZAUGES)
- 8 GUILBAUD FRANÇOIS (CÔTE DE LUMIÈRE)
- 9 HERY PHILIPPE (UJLV)
- 10 PETE JEAN LOUIS (CHAILLE LES MARAIS)
- 11 TARDOT ALEXIS (JC MAREUILLAIS)

Clubs devant fournir 1 arbitre en plus :

- 12 JC YONNAIS
- 13 JC YONNAIS
- 14 LA FERRIERE JUDO
- 15 JUDO COTE DE LUMIERE
- 16 AIZENAY JC
- 17 DOJO DE LA SEVRE
- 18 BEAUVOIR

18 + 2 ARBITRES

COMMISSAIRES POSITIONNES (CONVOC 08H45)

- 1 BELLET GUILLAUME (JC LES HERBIERS)
- 2 NÉAU CHRISTIAN (LA FERRIERE JUDO)
- 3 BELLET ARWEN (JC LES HERBIERS)
- 4 BOUNAUDET Bastien (VENDEE JUDO)
- 5 MATUCHET Benjamin (JJC POUZAUGAIS)
- 6 PLAS Orianne (JC LES HERBIERS)
- 7 PRUD'HOM NOMINOÉ (JC LES HERBIERS)
- 8 RAUX MATHILDE (UJLV)
- 9 FABIANI LEIA (JC LES HERBIERS)
- 10 FONTENIT GARANCE (JC POUZAUGES)
- 11 GUÉRINEAU MAXIME (AIZENAY JUDO CLUB)
- 12 MATUCHET LUCAS (JJC POUZAUGAIS)
- 13 REMIGEREAU BAPTISTE (LA FERRIERE)
- 14 ROUSSEAU AURYANE (VENDEE JUDO)
- 15 VIOLEAU UGO (JC YONNAIS)

15 + 2 COMMISSAIRES

**Samedi
8 janvier
2022**

**CHAMPIONNAT INDIVIDUEL CADET(TE)S 1ÈRE DIV
CHAMPIONNAT PARA SPORT ADAPTÉ INTERDEPT 44/85
Cadets 2005/2006/2007**

RESPONSABLES

Fédéral : WEBER G.
Manifestation : ENARD A.
Sportif : PEROU C.
Arbitrage : FLEURET E / SOUCHET D.
Commissaires : GIRAUDET P. / ROSSET-BOULON L
Temps de combat cadets 4 minutes

Horaires de pesées :

- Judo adapté : 9h00 – 9h30
- Cadets : 13h00 – 13h30
- Cadettes : 14h30 – 15h00

ARBITRES POSITIONNES (CONVOC 08H45)

- 1 MATUCHET Nicolas (JJC POUZAUGAIS)
- 2 PEUROIS MARC (JKC FONTENAY)
- 3 PILLAUD FABRICE (JCY)
- 4 SOUCHET DAVID (JC POUZAUGES)
- 5 BERTHOMÉ JUSTIN (UJLV)
- 6 DUPONT DELPHINE (JC COMMEQUIERS)
- 7 CHARLES VICTORIA (MONTAIGU)
- 8 DELCOURT NATHAN (PASS'YON JUDO)
- 9 GUILBAUD FRANÇOIS (CÔTE DE LUMIÈRE)
- 10 MOINET LUKAS (UJLV)
- 11 PAYRAUDEAU BENJAMIN (JC LES HERBIERS)
- 12 RAMANAMISATA ARTHUR (JC CHALLANS)
- 13 SIPAHIMALANI MERLIN (JC FULGENTAIS)
- 14 TARDOT ALEXIS (JC MAREUILLAIS)

Club devant fournir 1 arbitre en plus :

- 15 JC YONNAIS
- 16 JC MOTHAIS
- 17 LA FERRIERE
- 18 JUDO COTE DE LUMIERE

18 + 2 ARBITRES

COMMISSAIRES POSITIONNES (CONVOC 08H45)

- 1 BELLET GUILLAUME (JC LES HERBIERS)
- 2 ABIT Noé (JKC FONTENAY)
- 3 BESSON MARTIN (DOJO DE LA SEVRE)
- 4 MATUCHET Benjamin (JJC POUZAUGAIS)
- 5 PRUD'HOM NOMINOÉ (JC LES HERBIERS)
- 6 RAUX MATHILDE (UJLV)
- 7 BRONDY MATHILDE (JUDO COTE DE LUMIERE)
- 8 CARDIN BASTIEN (2 LAYS CHANTONNAY)
- 9 CARDIN FLAVIEN (2 LAYS CHANTONNAY)
- 10 FETIS MANON (JC COMMEQUIERS DOJO)
- 11 FONTENIT GARANCE (JC POUZAUGES)
- 12 GENET MEDHI (JJC POUZAUGAIS)
- 13 ROBLIN MATHIAS (2 LAYS CHANTONNAY)
- 14 SIPAHIMALANI ODIN (JC FULGENTAIS)
- 15 WEBER MAXIME (JC YONNAIS)

15 + 2 COMMISSAIRES

**Samedi
8 janvier
2022**

COUPE KATAS

BENJAMINS / MINIMES / CADETS ET +

Benjamins (2010-2011) Minimes (2008 / 2009) Cadets et+(2007et avant)

RESPONSABLES

Fédéral : PEROU C.
Manifestation : ENARD A.
Sportif : PEROU C.

Horaires de pesées :

- Contrôle : 17h00

REGLEMENT

voir brochure de Ligue
Minimes : programmation Coupe de France (Nage No Kata 2 séries)
Jurys : sur convocation
REGION KATAS : 06/02/2022



IBF ISOLATION

IBF-ISOLATION

Le-Recrédy,

85170°Belleville-sur-Vie

Tél°: 02-51-41-29-75

Fax°: 02-51-41-29-85

Email°: exploitation@ibf-isolation.fr

<https://www.isolation-vendee-85-ibf.fr/>

**Samedi
22 janvier
2022**

TOURNOI SATELLITE BENJAMIN(E)S **(Benjamins (2010-2011))**

Horaires de pesées :
voir plaquette du tournoi

RESPONSABLES

Fédéral & Manifestation : DUYMAZ.
Arbitre : SOUCHET D.

Sportif : BARANGER M .
Commissaires : BELLET G.

REGLEMENT : Voir plaquette du tournoi

TOURNUS DES CLUBS DEVANT FOURNIR DES ARBITRES ET DES COMMISSAIRES SPORTIFS

- 1 BERTHOMÉ JUSTIN (UJLV)
- 2 DUPONT DELPHINE (JC COMMEQUIERS)
- 3 BELLOUIN ARTHUR (JC COMMEQUIERS)
- 4 CHARLES VICTORIA (MONTAIGU)
- 5 DELORME CLÉMENT (JC COMMEQUIERS)
- 6 GENET MEDHI (JC POUZAUGES)
- 7 HERY PHILIPPE (UJLV)
- 8 KEVIN TILLIER (JC ÉTOILES PAYRE)
- 9 RAMANAMISATA ARTHUR (JC CHALLANS)
- 10 SIPAHIMALANI MERLIN (JC FULGENTAIS)

10 + 1 ARBITRES

- 1 BELLET ARWEN (JC LES HERBIERS)
- 2 CREPELAIS MARIUS (AIZENAY JUDO CLUB)
- 3 ETIEMBRE BAPTISTE (UJLV)
- 4 MARCHAL DELPHINE (ÉSPRIT LUÇON)
- 5 RAUX MATHILDE (UJLV)
- 6 ROUSSEAU CLÉMENT (AIZENAY JUDO CLUB)
- 7 FABIANI LEIA (JC LES HERBIERS)
- 8 GUÉRINEAU MAXIME (AIZENAY JUDO CLUB)
- 9 GUILLET ROMAIN (AIZENAY JUDO CLUB)
- 10 SIPAHIMALANI ODIN (JC FULGENTAIS)

10 + 1 COMMISSAIRES

**OPEN DE VENDÉE
MINIMES / CADETS
LABEL A**

**J
U
D
O**

DIMANCHE 27 FEVRIER

2022

**ENTRÉE
GRATUITE**

Minimes 2008/2009

Cadets 2005/2006/2007



AU VENDÉSPACE

Région
PAYS DE LA LOIRE



**Samedi
12 mars
2022**

**COUPE DÉPART INDIVIDUELLE BENJAMINS
COUPE DU JEUNE ARBITRE ET COMMISSAIRE SPORTIF MINIMES
Benjamins (2010-2011) Minimes (2008 / 2009)**

Horaires de pesées :

- Jeunes officiels minimes 8h45 (écrit)
- Benjamins : 9h00 – 9h30
- Masc -27 à -42 10h30 – 11h00
- Masc -46 à +66 11h30 – 12h00

RESPONSABLES

Fédéral : CHARPENTIER JP
Manifestation : ENARD A.
Sportif : BARANGER M..
Arbitrage : SOUCHET D. / GIRARDEAU J.A.
Commissaires : GIRAUDET P. / NÉAU C

REGLEMENT

Temps de combat benjamins : 2 mn + 1 mn ne waza (si égalité)
REGION : D. 01/05/2022 ind Benjam(e)s

ARBITRES POSITIONNES (CONVOC 08H45)

- 1 PÉPION NATHAN (PASS'YON JUDO)
- 2 PEUROIS MARC (JKCFONTENAY)
- 3 BERTHOMÉ JUSTIN (UJLV)
- 4 DUPONT HELENE (JC COMMEQUIERS)
- 5 ALONZO CLARA (UJLV)
- 6 BLUTEAU GWENDOLINE (ESPRIT JUDO LUÇON)
- 7 BOUTIN ANGELER (VENDEE JUDO)
- 8 BUSSEROLLES PAUL (DOJO COMMEQUIERS)
- 9 CHARLOT MAEL (JC MOUILLERON)
- 10 DELCOURT NATHAN (PASS'YON JUDO)
- 11 ESNAULT ALLAN (JC LES HERBIERS)
- 12 KEVIN TILLIER (JC ÉTOILES DU PAYRE)
- 13 MOINET LUKAS (UJLV)

Clubs devant fournir 1 arbitre en plus :

- 14 JC YONNAIS
- 15 JC YONNAIS
- 16 JC DIONYSIEN
- 17 JC AIZENAY
- 18 ALLIANCE VENANSAULT

18 + 2 ARBITRES

COMMISSAIRES POSITIONNES (CONVOC 08H45)

- 1 ABIT Noé (JKC FONTENAY)
- 2 BESSON MARTIN (DOJO DE LA SEVRE)
- 3 BOUNAUDET Bastien (VENDEE JUDO)
- 4 DELAPRE Yael (POUZAUGES)
- 5 LAMBERT CHRISTOPHE (JC CHALLANS)
- 6 RAUX MATHILDE (UJLV)
- 7 CHEVALLEREAU HUGO (2 LAYS CHANTONNAY)
- 8 DENNU MARIUS (JC LES HERBIERS)
- 9 FETIS MANON (JC COMMEQUIERS DOJO)
- 10 GENET MEDHI (JJC POUZAUGAIS)
- 11 GUILLET ROMAIN (AIZENAY JUDO CLUB)
- 12 MENANTEAU PAUL (JC YONNAIS)
- 13 REMIGEREAU BAPTISTE (LA FERRIERE JUDO)
- 14 VIOLEAU UGO (JUDO CLUB YONNAIS)
- 15 VIVIER LIONEL (JC COMMEQUIERS DOJO)

15 + 2 COMMISSAIRES

**Dimanche
13 mars
2022**

**TOURNOI DES « PETITS AS »
PAR ÉQUIPES POUSSIN(E)S
Poussins (2012-2013)**

RESPONSABLES

Fédéral : CHARPENTIER JP / ALEXANDRE C.
Manifestation : ENARD A.
Sportif :
Arbitrage : FLEURET E. / PILLAUD F.
Commissaires : MAHE G. / ROSSET BOULON L.

Horaires de pesées :

- Contrôle des engagements 9h00 - 9h30

REGLEMENT

1. Définition : « Cette animation par équipes chez les jeunes poussins (nés en 2012/2013) peut susciter une réelle dynamique, elle a pour but de permettre à un collectif de club de s'exprimer en groupe lors d'une confrontation avec les autres clubs présents. Non sélective, cette animation permettra un brassage et des rencontres dans un climat convivial.
2. Sexe : Féminins et Masculins
3. Grades - licence - passeport : Ceinture B / J Minimum ; - Passeport FFJDA en règle (licence de l'année en cours)
4. Composition des équipes : Le tournoi par équipes poussins et poussines est mixte (voir règlement fédéral). Par contre, si vous pouvez former une équipe de filles, elle sera dans une poule constituée uniquement de féminines.
Formation des équipes : -24 -27-30,-34,-38,-46kg *+ 1 arbitre (en titre ou stagiaire) et 1 commissaire (en titre ou stagiaire)
- Il faut un minimum de quatre combattants par équipes. Les remplaçants par catégories de poids sont autorisés (ex : 2-34kg, 2-42kg). Deux clubs peuvent se réunir pour présenter une équipe, et l'équipe portera le nom des deux clubs.
- La victoire de sa poule donne 10pts, 2eme = 7pts, 3eme = 5pts et 4eme = 3 pts
- Le nombre d'équipes engagées n'est pas limité mais chaque équipe engagée devra fournir un arbitre et un commissaire
- Toutes les équipes seront récompensées et chaque combattant aura une récompense individuelle.
- Les inscriptions se feront à l'aide des feuilles d'engagements 7 jours avant auprès du Comité
5. Formule de compétition : poules ou Tableau à double repêchage en fonction des effectifs engagés.
6. Temps de combat : 1 min 30s
victoire au Ippon. Pas de golden score / décision obligatoire (1 point) En cas d'égalité parfaite à l'issue du 1er tour : tirage au sort immédiat d'une catégorie de poids parmi celles fournies

ARBITRES POSITIONNES (CONVOC 08H45)

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| 1 ALONZO CLARA | (UJLV) |
| 2 DELORME CLÉMENT | (JC COMMEQUIERS) |
| 3 ESNAULT ALLAN | (JC LES HERBIERS) |
| 4 GENET MEDHI | (JC POUZAUGES) |
| 5 PAYRAUDEAU BENJAMIN | (JC LES HERBIERS) |

COMMISSAIRES POSITIONNES (CONVOC 08H45)

- | | |
|----------------------|---------------------|
| 1 BELLET ARWEN | (JC LES HERBIERS) |
| 2 CREPELAIS MARIUS | (AIZENAY JUDO CLUB) |
| 3 ETIEMBRE BAPTISTE | (UJLV) |
| 4 LAMBERT CHRISTOPHE | (JC CHALLANS) |
| 5 PLAS Oriane | (JC LES HERBIERS) |

*ARBITRAGE : L'arbitrage des Petits AS sera assuré par les arbitres et commissaires fournis par les équipes des clubs engagés. Chaque club devra fournir pour chaque équipe engagée un arbitre (en titre ou stagiaire) et un commissaire (en titre ou stagiaire) de son club ou d'un autre club. Toute équipe non pourvue en arbitre et commissaire ne pourra pas participer!

**Dimanche
13 mars
2022**

**AUTO École
DURAND**

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIORS 1ÈRE DIV

Seniors (2001 et avant*)

(* L'âge minimum pour participer aux compétitions seniors est fixé à 17 ans (né en 2005)

RESPONSABLES /

Fédéral : CHARPENTIER JP / ALEXANDRE C.

Manifestation : ENARD A.

Sportif :

Arbitrage : FLEURET E. / PILLAUD F.

Commissaires : MAHE G. / ROSSET BOULON L.

Horaires de pesées :

- masculins 13h00 - 13h30
- féminins 13h30 - 14h00

REGLEMENT

Temps de combat seniors 4 minutes

ARBITRES POSITIONNES (CONVOC 12H45)

- 1 ALONZO CLARA (UJLV)
- 2 DELORME CLÉMENT (JC COMMEQUIERS)
- 3 ESNAULT ALLAN (JC LES HERBIERS)
- 4 GENET MEDHI (JC POUZAUGES)
- 5 PAYRAUDEAU BENJAMIN (JC LES HERBIERS)
- 6 DUPONT HELENE (JC COMMEQUIERS)
- 7 BELLOUIN ARTHUR (JC COMMEQUIERS)
- 8 BUSSEROLLES PAUL (DOJO COMMEQUIERS)
- 9 CHARLES VICTORIA (MONTAIGU)
- 10 CHARLOT MAEL (JC MOUILLERON)
- 11 DELCOURT NATHAN (PASS'YON JUDO)
- 12 PETE JEAN LOUIS (CHAILLE LES MARAIS)
- 13 RAMANAMISATA ARTHUR (JC CHALLANS)

Clubs devant fournir 1 arbitre en plus :

- 14 JC YONNAIS
- 15 JUDO ETOILE DU PAYRE
- 16 JC SUD 85
- 17 ES BELLEVIGNY
- 18 ECOLE JUDO RANDORI

18 + 2 ARBITRES

COMMISSAIRES POSITIONNES (CONVOC 12H45)

- 1 BELLET ARWEN (JC LES HERBIERS)
- 2 CREPELAIS MARIUS (AIZENAY JUDO CLUB)
- 3 ETIEMBRE BAPTISTE (UJLV)
- 4 LAMBERT CHRISTOPHE (JC CHALLANS)
- 5 PLAS Orianne (JC LES HERBIERS)
- 6 BELLET GUILLAUME (JC LES HERBIERS)
- 7 BRONDY MATHILDE (JUDO COTE DE LUMIERE)
- 8 CHEVALLEREAU HUGO (2 LAYS CHANTONNAY)
- 9 FABJANI LEIA (JC LES HERBIERS)
- 10 GUÉRINEAU MAXIME (AIZENAY JUDO CLUB)
- 11 GUILLET ROMAIN (AIZENAY JUDO CLUB)
- 12 ROBLIN MATHIAS (2 LAYS CHANTONNAY)
- 13 ROUSSEAU AURYANE (VENDEE JUDO)
- 14 VIOLEAU UGO (JUDO CLUB YONNAIS)
- 15 VIVIER LIONEL (JC COMMEQUIERS DOJO)

15 + 2 COMMISSAIRES

**Samedi
7 mai
2022**

**ANIMATION EQUIPES MIXTES CADETS
ANIMATION EQUIPES MIXTES SENIORS**

Cadets 2005/2006/2007 Seniors (2001 et avant)**

(**) L'âge minimum pour participer aux compétitions seniors est fixé à 17 ans (né en 2005)

Horaires de pesées :

- Equipes cadets 14h00 - 14h30
- Equipes seniors 15h30 - 16h00

RESPONSABLES

Fédéral : CHARPENTIER JP / ALEXANDRE C.
Manifestation : ENARD A.
Sportif : PEROU C.
Arbitrage : SOUCHET D. / GIRARDEAU A.
Commissaires : GIRAUDET P. / ROSSET BOULON L.

REGLEMENT

Composition de l'équipe mixte : 3 masculins : -66, -81, +81 kgs + 2 féminines : -57, +57 kgs
Composition des équipes mixtes cadets -50; -60; -73;+73/ -48;-57;+57

ARBITRES POSITIONNES (CONVOC 13H45)

- 1 FLEURET ERNEST (JC CHALLANS)
- 2 MATUCHET Nicolas (JJC POUZAUGAIS)
- 3 ALONZO CLARA (UJLV)
- 4 BLUTEAU GWENDOLINE (ESPRIT JUDO LUÇON)
- 5 CHARLES VICTORIA (MONTAIGU)
- 6 CHARLOT MAËL (JC MOUILLERON)
- 7 DELORME CLÉMENT (JC COMMEQUIERS)
- 8 GUILBAUD FRANÇOIS (CÔTE DE LUMIÈRE)
- 9 KEVIN TILLIER (JC ÉTOILES DU PAYRE)
- 10 MOINET LUKAS (UJLV)
- 11 PAYRAUDEAU BENJAMIN (JC LES HERBIERS)
- 12 RAMANAMISATA ARTHUR (JC CHALLANS)
- 13 TARDOT ALEXIS (JC MAREUILLAIS)

COMMISSAIRES POSITIONNES (CONVOC 13H45)

- 1 CREPELAIS MARIUS (AIZENAY JUDO CLUB)
- 2 ETIEMBRE BAPTISTE (UJLV)
- 3 LAMBERT CHRISTOPHE (JC CHALLANS)
- 4 MATUCHET Benjamin (JJC POUZAUGAIS)
- 5 CARDIN BASTIEN (2 LAYS CHANTONNAY)
- 6 CARDIN FLAVIEN (2 LAYS CHANTONNAY)
- 7 DENNU MARIUS (JC LES HERBIERS)
- 8 FETIS MANON (JC COMMEQUIERS DOJO)
- 9 GENET MEDHI (JJC POUZAUGAIS)
- 10 MATUCHET LUCAS (JJC POUZAUGAIS)
- 11 MENANTEAU PAUL (JC YONNAIS)
- 12 VIVIER LIONEL (JC COMMEQUIERS DOJO)

12 + 2 COMMISSAIRES

ARBITRAGE

Chaque club qui engage une équipe doit fournir un arbitre et un commissaire sportif engagé dans une formation



**SALLE OMNISPORTS, BD SULLY
85000 LA ROCHE SUR YON**

**Dimanche
15 mai
2022**

Salle Omnisports, Bd Sully

**TOURNOI DE LA ROCHE SUR YON JUNIORS
Label Excellence**

Juniors (2002 / 2003 / 2004)**

() L'âge minimum pour participer aux compétitions juniors est fixé à 16 ans (né en 2006)**

Horaires de pesées :

- Seniors Masculins 09h00 à 10h00
- Seniors Féminins 10h30 à 11h00

Entrée Gratuite

Infos sur : www.jcy.fr

RESPONSABLES

Fédéral & Manifestation : **SALLE ERIC**

REGLEMENT

Voir plaquette du tournois

Sportif : **THIRION LUDOVIC**

RESPONSABLE : SOUCHET D.

RESPONSABLE : ROSSET BOULON L.

REGROUPEMENTS - CPS

PLATE-FORME ENTRAINEMENTS DEPARTEMENTAUX

CPS DEPARTEMENTAUX DU **MERCREDI** BENJAMINS / MINIMES
DE 15H00 A 16H30 AU DOJO DU COLLEGE HERRIOT
A LA ROCHE SUR YON



N°	DATE	N°	DATE	N°	DATE
1	20/10/2021	4	19/01/2022	7	27/04/2022
2	24/11/2021	5	23/02/2022	8	04/05/2022
3	08/12/2021	6	23/03/2022		

Adresse : salle de sports du Collège Edouard Herriot , rue de Verdun 85000 LA ROCHE SUR YON

CPS DEPARTEMENTAUX
MINIMES 2 /CADETS /JUNIORS /SENIORS /VETERANTS
TOUS LES MERCREDIS DE 18H45 A 20H30

AU DOJO DU COLLEGE HERRIOT (HORS VACANCES SCOLAIRE) cf calendrier

A partir du mercredi 15 septembre à 18h45

⇒ Vétérans

Dernier cps le jeudi 4 mai 2021

CPS : ouvert à tous les licenciés

⇒ Minimes M&F (+ de 50 kg)

⇒ Cadet(te)s

⇒ Juniors (Masc. & Fém.)Seniors (M. & F.)

⇒ Formation,

⇒ Apprentissage,

⇒ Perfectionnement,

⇒ Et Convivialité.

Adresse : salle de sports du Collège Edouard Herriot , rue de Verdun 85000 LA ROCHE SUR YON

Adresse : Dojo départemental du Vendespace , route de Beaupuy , 85000 Mouilleron le captif

PLATE-FORME DE PERFECTIONNEMENT

PLATE-FORME ENTRAINEMENTS REGIONAUX : CPS REGIONAUX DU MERCREDI MINIMES

N°	DATE	N°	DATE	N°	DATE	HORAIRE ET LIEU
1	06/10/2021	4	05/01/2022	7	06/04/2022	DE 15H00 A 17H00 AU DOJO DU CROISSANT A NANTES
2	10/11/2021	5	02/02/2022	8	04/05/2022	
3	01/12/2021	6	02/03/2022	9	01/06/2022	

ANIMATIONS / STAGES PARA JUDO ADAPTE

ACCUEIL CLUBS / LIEU	DATE	HORAIRE
1 VENDESPACE	J 21/10/2021	Stage 10H00-12H00
2 VENDESPACE	J 02/12/2021	Stage 10H00-12H00
3 CHALLANS	D 12/12/2021	Animation Régionale
4 VENDESPACE	S 08/01/2022	Championnat Départemental PARA Judo Adapté
5 VENDESPACE	J 03/02/2022	Stage 10H00-12H00
6 CHATEAUBRIAND	S 05/02/2022	Championnat Régional PARA sport adapté
7 VENDESPACE	J 24/02/2022	Stage 10H00-12H00



Partenaire d'entreprise du
Championnat PARA Sport Adapté

STAGES SPORTIFS

JUDO

DATE	CATEGORIE D'AGE	LIEUX	ENCADREMENT	EFF.
OUVERTS A TOUS				
Lundi 1er novembre 2021 au mercredi 3 novembre 2021 (3 jours)	Benjamin(e)s / Minimes / Cadets (engagement clubs)	Vendespace Mouilleron le Captif	Enard A. + Responsables de la catégorie d'age	40
Lundi 20 décembre 2021 au mardi 21 décembre 2022 (2 jours avec AJVJ)	Poussins / Benjamin(e)s (engagement clubs)	Vendespace Mouilleron le Captif		40
Lundi 14 février 2022 au mercredi 16 février 2022 (3 jours avec CD44)	Benjamin(e)s / Minimes / Cadets (engagement clubs)	Vendespace Mouilleron le Captif		40
Mardi 19 avril 2022 au jeudi 21 avril 2022 (3 jours)	Benjamin(e)s / Minimes / Cadets (engagement clubs)	Vendespace Mouilleron le Captif		40

DELEGUE FEDERAL DES STAGES : PEROU Christophe

N.B. : Les judokas non retenus sur les stages peuvent participer aux séances judo s'ils en ont l'autorisation de leur professeur.

Les stagiaires en formation Assistants clubs, Animateurs Suppléants et CQP / BP sont conviés à participer à l'encadrement d'un stage minimum.



Fidèle à ses engagements

HYPER 

La Roche sur Yon



ANIMATIONS & TOURNOIS

LES TOURNOIS INTERCLUBS :

RETROUVEZ SUR LE SITE DU COMITE TOUS LES INTERCLUBS

En application des textes officiels, les demandes d'organisation de tournoi interclubs doivent être envoyées au Comité de Judo au moins 2 mois avant la date du tournoi, le comité se réserve le droit de ne pas valider les tournois (animation faisant doublon avec une animation départementale ou ayant une date et un secteur géographique trop proche de celle-ci).

LES ANIMATIONS REGIONALES ORGANISEES EN VENDEE

TOURNOIS REGIONAUX	DATES	CLUB ORGANISATEUR
GRAND PRIX DES JEUNES MINIMES / CADETS	D 31/10/2021	JC LES HERBIERS
GRAND PRIX REGIONAL JUDO ADAPTE	D 12/12/2021	JC CHALLANS
TOURNOI SATELLITE BENJAMIN(E)S	S 22/01/2022	JC CHALLANS

TOURNOIS LABELLISES A

Date	Tournois	Lieu /Club organisateur
27/02/2022	OPEN DE VENDEE Tournoi Individuel MINIMES / CADET(TE)S labellisé A	VENDESPACE A MOUILLERON / CD 85
15/05/2022	TOURNOI DE LA ROCHE / YON Individuel Seniors M.&F. S labellisé A	JC YONNAIS Salle Omnisports la Roche/ Yon



SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

AU COLLEGE EDOUARD HERRIOT / LA ROCHE SUR YON



BENJAMINS, MINIMES, CADETS (DE LA 6ÈME A LA 3ÈME)

La section d'excellence sportive départementale est un moyen pour les jeunes judokas d'effectuer un apprentissage technique et sportif du judo pour ensuite, soit intégrer la filière de haut niveau, (pôle espoir), soit participer à la vie associative de leur club ou département (compétitions, arbitrage, encadrement...)

La section permet à ces jeunes judokas de concilier leur réussite scolaire avec une pratique assidue de leur passion : **le judo**.

Les horaires d'entraînements sont intégrés à l'emploi du temps scolaire de l'élève

Située à LA ROCHE SUR YON, la section bénéficie de plusieurs établissements d'accueil :

Les classes concernées sont : de la 6^e à la 3^e au Collège HERRIOT (possibilité d'internat)

En Lycées (horaires aménagés) 2nde à Terminale (possibilité d'internat).

Les élèves de la section sportive départementale bénéficient de la gratuité des tournois homologués par le Comité de Vendée et d'une réduction sur les frais d'inscription aux stages départementaux en période scolaire.

Réunion d'information : le mercredi 23 mars 2022 à 17h00 au dojo du collège Herriot

Tests d'entrée : le mercredi 18 mai 2022 de 15h-16h30 au dojo du collège Herriot (**OUVERTS aux PRE INSCRITS**)

SES 2020/ 2021



C.O.R.G.

UV1 : KATA

GRADE COMPETITION OU EXPRESSION TECHNIQUE	EPREUVE KATAS
1 ^{er} Dan compétition	NAGE NO KATA (3 premières séries)
1 ^{er} Dan Technique (réservé aux + 18 ans)	NAGE NO KATA
2 ^{eme} Dan compétition	NAGE NO KATA (5 séries).
2 ^{eme} Dan Technique (réservé aux + 18 ans)	NAGE NO KATA ou GOSHIN JITSU entier (celui non présenté au 1 ^{er} dan)
3 ^{ème} Dan 4 ^{ème} Dan	Cf Textes officiels (contenus d'examens et conditions d'homologation)

UV2 : TECHNIQUE (uv non fractionnable)

GRADE COMPETITION OU EXPRESSION TECHNIQUE	EPREUVE TECHNIQUE
1 ^{er} Dan compétition	Démonstration après tirage au sort de 12 techniques issues de l'annexe 1 : - 6 en nage waza, - 4 en ne waza - 2 techniques de défense libre et adaptée (en réponse aux attaques imposées des séries A,B & C). 5' max. Une méconnaissance par secteur est admise
1 ^{er} Dan Technique (réservé aux + 18 ans)	A) Démonstration après tirage au sort de 12 techniques issues de l'annexe 1 - 6 en nage waza, - 4 en ne waza - 2 techniques de défense libre et adaptée (en réponse aux attaques imposées des séries A,B & C). 5' max. Une méconnaissance par secteur est admise B) Démonstration des acquis techniques dans des exercices d'application uchi komi avancée et recul 2x 1'30 et type kakari et/ou yaku de 2x2' .
2 ^{eme} Dan compétition	A) Démonstration d'une technique en nage waza, 1 en ne waza et 1 de défense au choix dans un contexte dynamique 5' max. B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense issues de l'annexe 1 5' max.=> <i>Techniques de défense libre et adaptée (en réponse aux attaques imposées des séries A, B & C)</i>
2 ^{eme} Dan Technique (réservé aux + 18 ans)	A) Démonstration d'1 technique en nage waza, 1 en ne waza et 1 de défense au choix contexte dynamique 5' max B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense issues de l'annexe 1 5'max => <i>Techniques de défense libre et adaptée (en réponse aux attaques imposées des séries A, B & C)</i> C) Démonstration des acquis techniques dans 4 exercices d'application uchi komi 2x 1'30 , nage komi 2x1'30 et type kakari et/ou yaku de 2x2'
3 ^{ème} Dan & 4 ^{ème} Dan Compétition et technique	Cf Textes officiels (contenus d'examens et conditions d'homologation)

UV3 : EFFICACITE

GRADE COMPETITION OU EXPRESSION TECHNIQUE	EPREUVES
1 ^{er} Dan 2 ^{ème} Dan Compétition	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sur 1 manifestation justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou wazari) totalisant 44 points au minimum ➤ Sur plusieurs manifestations justifier de 100 points shiai, RGC, ju jitsu, ne waza
1 ^{er} Dan 2 ^{ème} Dan Technique	20 points en compétitions shiai, RGC, ju jitsu, ne waza Les candidats de + de 40 ans sont dispensés de l'UV3
3 ^{ème} Dan 4 ^{eme} Dan	Cf TEXTES OFFICIELS

UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL

GRADE COMPETITION OU EXPRESSION TECHNIQUE	IMPLICATION PERSONNELLE
1 ^{er} Dan & 2 ^{ème} Dan	IMPLICATION PERSONNELLE DANS LE DEVELOPPEMENT DU JUDO JUJITSU VALIDE PAR LE PROFESSEUR <ul style="list-style-type: none"> ➤ A défaut participer à l'encadrement d'une manifestation sur 2 demi-journées organisée par l'OTD
3 ^{eme} & 4 ^{eme} Dan	Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu justifiée par le candidat par attestation délivrée par le CORG et attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi : - Enseignant en exercice, - Commissaire sportif départemental, - Arbitre départemental, - Juge, - Elu au sein d'un club, - Bénévole au sein d'un OTD. A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 4 demi-journées organisée par l'OTD)

STAGES DE PREPARATION ET EXAMEN DES GRADES

STAGES ET PASSAGES DE KATA 1ER & 2EME DAN

Stages ouverts aux Minimes

DATES	LIEU	CONTENU	HORAIRES UV1 /UV2 Compétions	HORAIRES UV2 Techniques 1D & 2D
S 23/10/2021	VENDESPACE Stage de 14h00 à 16h00	STAGE + EXAMEN UV1,UV2 1er & 2ème dan N°1	Examen 16h00	Examen 16h00
M 22/12/2021	VENDESPACE Stage de 16h00 à 19h00	Stage de préparation Kata		
S 15/01/2022	VENDESPACE Stage de 14h00 à 18h00	Stage de préparation Kata		
D 23/01/2022	VENDESPACE Pas de stage	STAGE + EXAMEN UV1,UV2 1er & 2ème dan N°2	Examen 8h30	Examen 8h30
V 22/04/2022	VENDESPACE Stage de 18h00 à 21h00	Stage de préparation Kata		
D 08/05/2022	VENDESPACE Stage de 9h00 à 11h00	STAGE + EXAMEN UV1,UV2 1er & 2ème dan N°3	Examen 11h00	Examen 11h00

Stages encadrés par des membres du C.O.R.G.

JURYS EXAMEN KATA :	n°1 : S 23/10/2021	Coupe kata S 08/01/2022	n°2 : D 23/01/2022	n°3 : D 08/05/2022	Rappel les jurys devront se recycler tous les ans au stage régional des juges et formateurs à Angers pour la rentrée. Les effectifs pourront être réadaptés en fonction des effectifs d'inscrits...
RESP. : GUIRAUD W.	X	X	X	X	
BARANGER M.	X	X	X	R	
BENOIT GEORGES		R	R	X	
CHARRON F.	R	R	X	R	
DAVID C.	X	X	R	R	
DEVINEAU P.	R	X	X	X	
ENARD A.	X	X	X	X	
ERIAUD M	X	X	R	X	
LEGRIS C.	R	R	X	X	
MARTINEAU JL		R	R	R	
MATUCHET N.	X	R	R	X	
NOLLEAU CHRISTIAN	X	X	R	R	
PENISSON M.	R	R	X	R	
PEROU C.	X	X	X	X	
VIOLLEAU T	R	R	X	X	

VALIDATION, HOMOLOGATION D'UN GRADE

Délégué Départemental C.O.R.G. VENDEE :

Le délégué départemental C.O.R.G. est le seul à pouvoir signer les points concernant la relation Grades / Championnats, et le pré-requis sur le passeport JUDO, JUJITSU.

- Le délégué départemental ne signera :

- Les points que s'il y a la signature d'autorisation du professeur à l'emplacement correspondant sur le passeport ;
- La validation du requis, que lorsque la feuille correspondante sera complète (sauf cas d'équivalence) et que s'il y a la signature d'autorisation du professeur à l'emplacement correspondant sur le passeport.

- Pour la vérification avant homologation d'un grade, le passeport dûment complété et la feuille relative au pré-requis **devront être adressés au délégué départemental C.O.R.G. VENDEE. :**

Monsieur GUIRAUD Wilfried, 1 rue du stade, 85170 BELLEVILLE SUR VIE

- Ces documents seront **OBLIGATOIREMENT :**

Accompagnés de deux enveloppes correctement affranchies

(Une adressé à Monsieur BERTHIER Michel, 5 LA PICHAUDIERE 44190 SAINT HILAIRE DE CLISSON et l'autre à l'adresse de retour souhaitée) pour le renvoi du ou des passeports.

C'est le délégué départemental qui se charge de le transmettre au secrétaire de C.O.R.G. Toutes les pages comportant des résultats d'épreuves doivent être entièrement remplies puis signées par le titulaire et l'enseignant.

CHANGEMENT DE PASSEPORT POUR UNE CEINTURE NOIRE

Pour authentifier des grades de ceinture noire sur un nouveau passeport, ou pour faire suite à la perte ou le vol de celui-ci, envoyer les passeports (ancien et/ou nouveau dûment complété) au secrétaire de C.O.R.G. à la Ligue de Judo des Pays de Loire, avec une enveloppe correctement affranchie pour le retour.

OFFRE DE FORMATIONS 2021-2022

Assistant club Judo - Jujitsu

Animateur suppléant Judo - Jujitsu

Présentation des formations fédérales (Assistant club, Animateur Suppléant)

Positionnement : Qualification fédérale délivrée par la Ligue, permettant d'assister bénévolement et en sa présence, un enseignant titulaire du DEJEPS, du BPJEPS, du BEES, du CQP ou du CFEB.

Conditions d'accès :

- Etre présenté par le Président et le Professeur du club (ce dernier sera tuteur du stagiaire)
- Etre au moins « ceinture marron » à partir de cadet(te)

Programme : Progression française debout-sol Judo, Kata, Jujitsu, pédagogie, connaissance du système fédéral.

Parcours de formation :

- 30 h de formation réparties sur la saison sportive, au niveau interdépartemental
- 2 journées de stage + des séquences sur des stages départementaux (Kata, jujitsu, CPS etc.)
- 50 h de stage pédagogique au sein du club

Evaluation finale : Livret de formation complété, démonstration technique, présentation du Nage No Kata (3 séries), séance pédagogique, présentation d'un projet.

Conservation de la qualification : 10 h de formation continue (stages de formation, et non d'entraînement, reconnus par l'IRFEJJ) par saison sportive.

Inscription : En septembre, sur fiche spécifique délivrée par la ligue.

Coût : 100€ à régler au Comité

Départemental (sauf pour les candidats du Pôle Espoir et de la section sportive scolaire E.Herriot).

Objectifs : Qualification fédérale délivrée par la Ligue, permettant d'assister et de remplacer occasionnellement et bénévolement un enseignant titulaire du DEJEPS, du BPJEPS, du BEES, du CQP ou du CFEB.

Conditions d'accès :

- Etre présenté par le Professeur et le Président du club
- Etre Assistant-Club (sauf pour les titulaires du 1^{er} dan minimum)
- Etre âgé de 18 ans au jour de l'évaluation finale
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent ou en formation

Parcours de formation :

- 30 h de formation réparties sur la saison sportive, au niveau régional, dispense possible pour les candidats au moins 2^{ème} Dan
- 50 h de stage pédagogique au sein du club
- Commissaire sportif ou arbitre départemental

Evaluation finale en club :

- Dossier pédagogique (séances évaluées)
- Epreuve en situation d'enseignement, suivie d'un entretien
- Démonstration technique
- Nage No Kata (5 séries)

Conservation de la qualification :

- 20 h de formation continue (stages de formation reconnus par l'IRFEJJ et non d'entraînement) par saison sportive

Inscription : En septembre, sur fiche spécifique délivrée par la Ligue.

Coût : 400€ (candidat en formation) ou 200€ (candidat libre au moins 2^{ème} dan) à régler au comité départemental 85.

CONTACT

ASSISTANT CLUB / ANIMATEUR SUPPLEANT:

Coordinateur de la formation :

- Alexandre ENARD

mail : comite@judovendee.com

tel : 06.73.31.27.99

Présentation des formations d'Etat (BPJEPS) et de la branche professionnelle (CQP)

CQP

Objectifs : Obtenir une première qualification professionnelle permettant d'animer contre rémunération la discipline judo jujitsu sous la supervision du titulaire d'un diplôme de Niveau IV ou supérieur.

Conditions d'accès :

- Etre titulaire du grade de ceinture noire 2ème dan judo-jujitsu
- Etre âgé(e) de 18 ans au moins à la date de l'examen
- Etre titulaire de l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Modalités d'inscription : Clôture des inscriptions le **15 septembre 2021**

Sélection : Tests de sélection 30 septembre 2021 au Dojo Régional d'Angers

L'épreuve est composée :

D'un entretien de 15 minutes, d'un Kakari-Geiko (2x2 minutes Uke et Tori avec des partenaires différents) en Tachi-Waza et Ne-Waza et de 3 randori de 4 minutes.

Déroulement de la formation : formation de 210h en centre (Dojo Régional d'Angers)

Epreuve de certification : **mai 2022** (rattrapage : juin 2022)

Coût : Frais d'inscription : **30€**

Frais de sélection : **50€**

Frais d'examen final : **100€**

Coût de la formation : environ **1800 €**

BPJEPS JUDO- JUJITSU

Objectifs : Le titulaire du BPJEPS Judo Jujitsu occupe des fonctions de responsable technique et pédagogique en club

Conditions d'accès :

- Etre titulaire du 1er Dan judo Jujitsu délivré par la FFJDA
- Etre titulaire du PSC1

Modalités d'inscription : Clôture des inscriptions : 15 septembre 2021

Sélection :

Tests de sélection et positionnement : les **30 septembre 2021** au Dojo Régional d'Angers

L'épreuve est composée de :

- D'un entretien à partir d'un document écrit relatant l'expérience du candidat, un C.V et une lettre de motivation
- D'une démonstration technique de niveau 2ème Dan
- D'une épreuve écrite de 2 heures

Déroulement de la formation : Du **25 octobre 2021 au 31 janvier 2023**

Coûts et financement : *Frais d'inscription* : **30€** non remboursables

Frais de sélection : **70€** remboursables si absence excusée avec justificatif

Coût de base heures/stagiaires en centre de formation : 12€/h pour les stagiaires OPCA et les demandeurs d'emploi aidés, 6€/h pour les salariés non aidés par un OCPA, 4€/h pour les étudiants et les demandeurs d'emplois non aidés

Financement : la formation peut être financée selon le statut du stagiaire (demandeur d'emploi et salarié).

CONTACT

CQP :

Coordinateurs de la formation :

- **Rodolphe CERISIER**

mail : rodolphe.cerisier@creps-pdl.sports.gouv.fr

tel : 06.29.56.55.71

BPJEPS :

Coordinateurs de la formation :

- **Rodolphe CERISIER**

mail : rodolphe.cerisier@creps-pdl.sports.gouv.fr

tel : 06.29.56.55.71

- **Franck VUILLEMINY**

mail : franck.vuilleminy@orange.fr

tel : 02.41.73.32.55

	CLUB	PRESIDENT(E)S	DIRECTEUR TECHNIQUE/ ENSEIGNANT
PLAINE	2 LAYS JUDO CHANTONNAY XX52850100	RIALLOT LOIC Tél : 06 83 88 30 58 Email : 2laysjudochantonnay@gmail.com	DEVINEAU PHILIPPE Tél : 02.51.05.30.23 Email : phildevineau@orange.fr
	EPINE DE CHANTONNAY JUDO XX52851890	BOULINEAU NICOLAS Tél : Email : epine.judo@hotmail.fr	CHARRON FRANCK Tél : 06 14 41 99 17 Email : charron.franck@wanadoo.fr
	ESPRIT JUDO LUCON XX52850060	BAZIARD Romain Tél : 06 11 57 33 34 mail : espritjudoluconnalliers@gmail.com	GIRAUDET AMANDINE Tél : 06 33 44 13 17 Email : am.giraudet@live.fr
	J.K.C. FONTENAIISIEN XX52850590	BOUSIQUE J-CLAUDE Tél : 02 51 51 09 91 / 06 24 66 70 70 Email : jkcf@jkcf.com	DAVID CHRISTIANE Tél : 02 51 69 99 28 / 06 64 28 06 24 Email : jkcf@jkcf.com
	JC MAREUILLAIS XX52850740	SENN ARNOLD Tél : 02 51 97 39 44 Email : sennarnold@orange.fr	PENISSON MIKAEL Tél : Email : soremade@orange.fr
	JC PAYS STE HERMINE XX52850080	GUILLET THOMAS Tél : Email : jcps@hotmai.fr	CHARRON FRANCK Tél : 06 14 41 99 17 Email : charron.franck@wanadoo.fr
	JUDO CLUB TRANCHAIS XX52850010	NOLLEAU MARIE JOSE Tél : 02 51 29 44 89 Email : famille.nolleau@orange.fr	NOLLEAU CHRISTIAN 06 82 94 47 72 famille.nolleau@orange.fr
	JUDO CLUB VIZERON XX52850790	DALIVOUST STEPHANIE Tél : Email : judoclubvix@gmail.com	CHARRON FRANCK Tél : 06 14 41 99 17 Email : charron.franck@wanadoo.fr
	JUDO CLUB SUD 85 XX52850270	TARGINO DE OLIVEIRO FRANCIRENE Tél : Email : judocs85@outlook.fr	GAUDOU SYLVAIN Tél : 06 08 23 54 91 Email :
	JC CHAILLE LES MARAIS XX52850540	TRICHET MARC ARNAUD Tél : 06 88 55 13 30 mail : judoclubchaillelesmarais@gmail.com	PETE JEAN LOUIS Tél : 06 11 58 55 83 Email : jeanlouispete@orange.fr
MARAIS	BEAUVOIR JUDO CLUB XX52850210	MERCIERE MICKAEL Tél :0677 36 49 28 Email : mickaelloriane@gmail.com Email club : beauvoirjudo@gmail.com	LEGRIS CYRIL Tél : 06 85 94 58 97 Email : cyril.legris@wanadoo.FR
	AIZENAY JUDO CLUB XX52850480	EMELIN FANNY Tél : 06 67 06 21 30 Email : vifaemelin@free.fr	LABAY LUDOVIC Tél : Email : famillelabay@gmail.com
	ECOLE JUDO RANDORI XX52851010	PELLEMELE DIDIER Tél : 06 80 61 83 29 Email : didier.pellemele@gmail.com	DEBUIRE CHRISTOPHE Tél : debuire.christophe@wanadoo.fr
	JUDO CLUB CHALLANDAIS XX52850440	DUYMAZ NATHALIE Tél : 02 28 10 46 70 P : 07 71 94 44 79 Email : judochallandais@orange.fr	BARANGER MAXIME Tél : 06 13 73 78 98 Email : maxime.baranger@hotmail.fr
	JUDO CLUB COMMEQUIERS XX52850460	BERNARD YANNICK Tél : 02 51 35 32 94 Email : commequiersdojo@free.fr	BELLOUIN FREDERIC Tél : 06 35 20 86 27 Email : fredericbellouin@orange.fr
	JUDO CLUB DE FALLERON XX52850490	HONORE NATHALIE Tél : 06 19 61 58 65 Email : judoclubfalleron@laposte.net	BARANGER MAXIME Tél : 06 13 73 78 98 Email : maxime.baranger@hotmail.fr
	JUDO LE POIRE SUR VIE XX52850190	BERNARD JEAN Tél : 06 11 23 28 48 Email : jean.bernard.judo@gmail.com	LEGRIS CYRIL Tél : 06 85 94 58 97 Email : cyril.legris@wanadoo.FR
BOCAGE	AL JUDO CLUB MONTAIGU	AIRIAU VINCENT Tél : Email : judo.club.montaigu@gmail.com	GUIRAUD WILFRIED Tél : 0613010345 Email : wilfried.guiraud@free.fr
	DOJO DE LA SEVRE	BONDON LUDOVIC Tél : 06 80 42 35 17 president.dojodelasevre@gmail.com	MANDIN DAVID Tél : 06 18 25 10 35 david.dojodelasevre@orange.fr

	CLUB	PRESIDENT(E)S	DIRECTEUR TECHNIQUE/ ENSEIGNANT
	JC TIFFAUGES LA GAUBRETIERE	COMELET SYLVINE Tél : 07 77 75 31 77 Email : jctg@hotmail.fr	CHARRON FRANCK Tél : 06 14 41 99 17 Email : charron.franck@wanadoo.fr
	JUDO JUJITSU CLUB POUZAUGEAIS	MATUCHET Nicolas Tél : 07 76 80 68 85 Email : matuchet.nicolas@orange.fr	CARTHONNET NICOLAS Tél : 06 47 06 64 42 Email : nicolascarthonnet@yahoo.fr
	JUDO CLUB DIONYSIEN ET D.A.	TARAVELLA ROMAIN Tél : 06 18 79 17 53 Email : judodionysien@gmail.com	GUIRAUD WILFRIED Tél : 06 13 01 03 45 Email : wilfried.guiraud@free.fr
	JUDO CLUB FULGENTAIS	SIPAHIMALANI FREDERIQUE Tél : 06 01 52 11 40 Email : judoclubfulgentais@gmail.com	PEROU CHRISTOPHE Tél : 06 33 27 27 25 Email : perou1618@gmail.com
	JUDO CLUB LES HERBIERS	CARTRON Vincent Tél : Email : judoclublesherbiers@gmail.com	MANQUEST VINCENT Tél : 06 15 19 51 72 judoclublesherbiers.prof@gmail.com
	JUDO CLUB LUCQUOIS	RIVIERE JOEL Tél : 06 65 49 95 58 Email : geraldine.donizeau1@orange.fr	MAHE GERALDINE Tél : 06 84 82 76 61 geraldine.donizeau1@orange.fr
CENTRE	DOJO YONNAIS	PIERROT EMMANUEL Tél : 06 62 85 42 77 Email : e.pierrot85@gmail.com	PEROU CHRISTOPHE Tél : 06 33 27 27 25 Email : perou1618@gmail.com
	ES BELLEVIGNY JUDO	LEDENVIC WILLY Tél : 06 62 39 89 91 Email : esbjudo@laposte.net	GUIRAUD WILFRIED Tél : 06 13 01 03 45 Email : wilfried.guiraud@free.fr
	JC YONNAIS	SALLE ERIC Tél : 06 18 48 16 03 Email : eric.salle1@gmail.com	THIRION LUDOVIC Tél : 06 77 92 64 05 Email : ludovictirion@hotmail.fr
	JUDO CLUB MOUILLERON	BARRETEAU FANNY Tél : Email : Judoclub.mouilleron@hotmail.com	PEROU CHRISTOPHE Tél : 06 33 27 27 25 Email : perou1618@gmail.com
	PASS YON JUDO	DEL COURT CHRISTOPHE Tél : 06 74 76 94 78 Email : passionjudo@gmail.com	RATTE AURELIE Tél : Email : aurelie.ratte@hotmail.fr
	AL VENANSAULT XX52850120	JODET JOHANN Tél : 06 26 99 99 11 Email : familyjodet@orange.fr	LABAY LUDOVIC Tél : Email : famillelabay@gmail.com
	LA FERRIERE JUDO XX52851650	DRAPEAU DAVID Tél : 07 60 98 04 94 Email : laferriere.judo@orange.fr	DEVINEAU PHILIPPE Tél : 02.51.05.30.23 Email : phildevineau@orange.fr
LITTORAL	JUDO CLUB ETOILE DU PAYRE XX52850570	Tél : Email : judoclubetoiledupayre@gmail.com	RATTE AURELIE Tél : Email : aurelie.ratte@hotmail.fr
	JUDO CLUB MOTHAIS XX52850200	CAILLETIAU BENOIT Tél : 0618691930 Email : judoclubmothais@gmail.com	DESBOURDES RONAN Tél : 0647285025 Email : ronan.dbrs@gmail.com
	JUDO COTE DE LUMIERE XX52850780	GUERET MICHEL Tél : 02 51 54 16 22 Email : michgueret@hotmail.com	VIOLLEAU THOMAS Tél : Email : judoclub-stgilles@wanadoo.fr
	UNION JUDO LITTORAL VENDEE XX52850090	ETCHEBERRY PHILIPPE Tél : 06 20 42 35 46 Email : etcheberry.ph@wanadoo.fr	CHIRON CEDRIC Tél : Email : ujl@orange.fr
	CJ MJC AIGUILLON SUR MER XX52850600	MILCENT MAURICETTE Tél : 06 80 15 54 06 Email : maurice.milcent@orange.fr	PETE JEAN LOUIS Tél : 06 11 58 55 83 Email :
	SHODOKAN VENDÉE	PRUVOST MORGAN Tél : 06 12 11 11 15 Email : dojo@shodokan-kendo.com	MULLER JACQUES Tél : Email : dojo@shodokan-kendo.com

ENSEIGNANT(E)S EN ACTIVITES

Nom	Prénom	E-mail	Téléphone	DIPLOME
AMPHOUX	Baptiste	baptisteamphoux@yahoo.fr	06 51 61 49 40	BPJEPS
BARANGER	Maxime	maxime.baranger@hotmail.fr	06 13 73 78 98	DEJEPS
BARRAUD	Guylene	barraud.bruno@wanadoo.fr		DEJEPS
BELLOUIN	Frédéric	fredericbellouin@orange.fr	06 35 20 86 27	DEJEPS
BLANCHARD	William	wilblanchardliam@gmail.com	06 31 11 42 91	DES JEPS
BOUSIQUE	J-Claude	jkcf@jkcf.com	06 69 73 36 02	DESJEPS
BROCHARD	Christophe	judoclubsherbiers@hotmail.fr		BPJEPS
CANDORI	Eric	eric.candori@gmail.com		BPJEPS
CARTHONNET	Nicolas	nicolascarthonnet@yahoo.fr	06 47 06 64 42	BPJEPS
CHARRON	Franck	charron.franck@wanadoo.fr	06 14 41 99 17	DEJEPS
CHIRON	Cédric	ujlv@orange.fr		DEJEPS
DAVID	Christiane	jkcf@jkcf.com	06 64 28 06 24	DESJEPS
DEBUIRE	Christophe	debuire.christophe@wanadoo.fr		BEES1
DESBOURDES	J-François	DES.JFN@orange.fr		DEJEPS
DESBOURDES	Ronan	ronan.dbrs@gmail.com	06 47 28 50 25	DEJEPS
DEVINEAU	Philippe	phildevineau@orange.fr		DEJEPS
DORLEANS	François	francois.dorleans0069@orange.fr		DEJEPS
ENARD	Alexandre	ctfvendee@hotmail.com	06 73 31 27 99	DESJEPS
ERIAUD	Marcel	marcel.eriaud@wanadoo.fr		DESJEPS
FOUET	Laura	xlauraf85x@gmail.com		For BP21
FOURE	Philippe			DESJEPS
FURUKAWA	Elika	FURUKAWA.ELIKA@hotmail.fr		DEJEPS
GAILLARD	Benjamin	bg7785@hotmail.fr		BPJEPS
GEOFFROY	Gary	aaron_wallas@hotmail.com	06 83 83 23 28	BPJEPS
GAUDOU	Sylvain	sylvainjudo@outlook.fr		BEES1
GIRAUDET	Amandine	am.giraudet@live.fr	06 33 44 13 17	BPJEPS
GODU	Leo	goduleo85@gmail.com		CPQ
GUILLET	Fabien	fab1guillet@yahoo.fr		DEJEPS
GUILLET	Thomas	guillet.thom@gmail.com		BPJEPS
GUILLET	Enzo	enzoguilletjcl@gmail.com		BPJEPS
GUIRAUD	Wilfried	wilfried.guiraud@free.fr	06 13 01 03 45	DESJEPS
LABAY	Ludovic	famillelabay@gmail.com		BEES1
LEGRIS	Cyril	cyril.legris1971@gmail.com	06 85 94 58 97	DESJEPS
MADINIER	Nicolas	madinpoff@hotmail.com		CQP
MAHE	Géraldine	geraldine.donizeau1@orange.fr	06 84 82 76 61	DEJEPS
MANDIN	David	mandindavid@wanadoo.fr	06 18 25 10 35	BEES1
MANQUEST	Vincent	judoclubsherbiers.prof@gmail.com		BPJEPS
MARTINEAU	Jean Luc	martineaujeanluc@orange.fr		BEES1
MOLNAR	Mylène	m_myl3@hotmail.com		DEJEPS
MULLER	Jacques	jacques.muller505@orange.fr	Kendo	DESJEPS
NOLLEAU	Marie-José			BEES1
NOLLEAU	Christian	famille.nolleau@orange.fr	06 82 94 47 72	DESJEPS
PASQUET	Daniel	pasquetdaniel@yahoo.fr		CQP
PENISSON	Mickael	soremade@orange.fr		DEJEPS
PEPION	Franck	franck.pepion@gmail.com	06 89 08 07 96	BPJEPS
PEROCHEAU	Johanna	serge.perocheau@orange.fr		BEJEPS

Nom	Prénom	E-mail	Téléphone	DIPLOME
PEROU	Christophe	perou1618@gmail.com	06 33 27 27 25	DESJEPS
PEROU	Elie	Elieperou.ep@gmail.com	07 81 72 93 96	BPJEPS
PETE	Jean louis	jeanlouispete@orange.fr	06 11 58 55 83	BPJEPS
RATTE	Aurèlie	aurelie.ratte@laposte.net		BPJEPS
SALLE	Eric	eric.salle1@gmail.com	06 18 48 16 03	DEJEPS
THIRION	Ludovic	ludovicthirion@hotmail.fr	06 77 92 64 05	DESJEPS
TIJOU	Jean François	jeftijou@hotmail.fr		BEES1
VIOLLEAU	Thomas	judoclub-stgilles@wanadoo.fr		DEJEPS
WEBER	Maxime	maxime.weber2002@gmail.com		For BP

ANIMATEURS SUPPLEANTS 2021-2022

NOM	PRENOM	email	CLUB D'EXERCICE
BRUNET	Mélody	mbrunet835@gmail.com	2 Lays Judo Chantonnay
ETCHEBERRY	Philippe	ETCHEBERRY.ph@wanadoo.fr	Union Judo Littoral Vendée
GENDRON	Bertrand	judo.bertrand@orange.fr	US Ferrieroise Judo
MASSE	Nicolas	nicolas.masse5@free.fr	Dojo Yonnais
SOUCHET	David	souch.david@gmail.com	JC Pouzaugais

ASSISTANTS CLUBS 2021-2022

NOM	PRENOM	CLUB D'EXERCICE	Email
ALONZO BONAVENTURE	Clara	UJLV	
BELLOUIN	Arthur	Vendée Judo	
CHARLOT	Clément	Vendée Judo	
CHARLOT	Mael	JC Mouilleron	
CHATELIER	Marie	Pass'Yon Judo	
DEMAREZ	Nolann	Vendée Judo	
DUPONT	Delphine	JC Commequiers	
DUPONT	Hélène	JC Commequiers	
ENARD-FURUKAWA	Lyuna	Vendée Judo	
FABIANI	Leïa	Vendée Judo	
GROSSIN	Alan	JC Challans	
JOLLY	Franck	La Ferrière	
MICOU MICHEL	Dylan	JC Yonnais	
PESQUET	Louna	JC Yonnais	
REED	Emilie	Vendée Judo	
TRICOIRE	Simon	Pass'Yon Judo	
VIVIER	Antonin	JC Commequiers	

HOTELS PARTENAIRES DU COMITE DE JUDO DE VENDEE



LA ROCHE SUR YON



LA ROCHE SUR YON

Campaile
HOTEL La Roche sur Yon Centre Gare

LES PARTENAIRES DU COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DE VENDEE



LE SPORT
COMME
ÉCOLE DE LA VIE



Crédit Agricole Atlantique Vendée
partenaire majeur du Comité de Judo de Vendée.

30 €

OFFERTS*
À L'OUVERTURE
D'UN PREMIER COMPTE

Pour votre enfant mineur
licencié d'un club sportif

VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) DE LA FFJDA ?
RENDEZ-VOUS DANS UNE AGENCE CRÉDIT
AGRICOLE, PARTENAIRE OFFICIEL DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET
DISCIPLINES ASSOCIÉES (FFJDA).



PARTENAIRE OFFICIEL

Document à caractère publicitaire

* Offre soumise à conditions, valable du 02/05/2019 au 31/10/2019, susceptible d'évolution. Réserve à toute personne physique de moins de 18 ans, licenciée d'un club sportif et souscrivant un premier compte au Crédit Agricole Atlantique Vendée parmi les comptes suivants : compte de dépôt, Compte Sur Livret, Livret A, Livret Jeune Mozaïc, Livret Tiwi. La somme de 30 € sera portée au crédit du compte, dans la limite d'un versement par licencié(e) durant la durée de l'offre, sous réserve de la présentation du justificatif de la qualité de licencié(e). Si la somme est portée au crédit d'un livret réglementé, le plafond de versement dudit livret sera réduit du montant de l'abondement accordé par la Caisse régionale. Sous réserve d'acceptation de la demande d'ouverture du compte par la Caisse régionale. Le mineur doit être représenté par ses représentants légaux. Renseignez-vous dans une agence de la Caisse régionale pour connaître les détails de l'offre. En cas de démarchage ou de vente à distance, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires après la signature de votre contrat.

Imprimée par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le n°07 023 954. Crédit photo : iStockphoto. 04/2019 - COM